

N° 148 - MARS - 1976

**PRESQU'ILE
DE RHUYS**

**ECHEC AU
TOURISME
DE LUXE**

LE PEUPLE BRETON

2^F
Mensuel

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

**A QUI
PROFITE
LE LAIT
BRETON**



Le Peuple Breton / Y. Rouger

**LES
LYCÉENS
ET LA
LANGUE
BRETONNE**

(page 12 - 13)



Le Peuple Breton / Favereau

MILITANTS BRETONS REJOIGNEZ L'U.D.B!

Par diverses manifestations, dont le spectaculaire rassemblement de Guingamp, le combat culturel breton s'est renforcé sensiblement ces derniers mois. Mais plus que jamais, il est évident que le problème culturel est, en Bretagne, un combat politique. Le mépris ou l'ignorance dans lesquels sont les tenues les langues et cultures des peuples de l'hexagone par le pouvoir actuel, qui poursuit dans ce domaine la politique de tous les pouvoirs français centralisateurs depuis plus d'un siècle, sont dans la nature même de ce pouvoir.

C'est un appel que nous lançons ici. A tous ceux que préoccupent sincèrement le sort du breton vivant, du breton parlé, du breton savant, à ceux qui luttent pour l'enseignement de notre langue, à ceux qui veulent connaître et faire connaître notre histoire, aux éditeurs de livres et revues culturels, aux éditeurs de musique, aux chanteurs, danseurs et musiciens, à ceux que passionne le sauvetage de nos monuments et de nos œuvres d'art : cessez de vous cantonner dans la voie stérile de l'isolement. Rejoignez l'U.D.B. Rejoignez le premier (et bientôt le seul) parti politique breton. Il y a chez nous de la place pour tous, dans le respect de votre spécialisation et de votre engagement.

Car c'est tout un système qu'il s'agit de combattre : la reconnaissance et l'épanouissement des valeurs culturelles du peuple breton passent par la reconnaissance de ce peuple et par la construction d'une Bretagne socialiste.

Et cette construction du socialisme libérateur nécessite des bases claires. Nous voyons en ce moment des groupuscules à l'agressive phraséologie de gauche, s'effiloche et disparaître dans l'indifférence générale, faute de clarté.

Il ne s'agit pas ici, pas plus aujourd'hui qu'hier, de condamner les militants de bonne foi qui sont entrés dans ces groupuscules mais bien ces « organisations » elle-mêmes qui cachaient leurs fragilités politiques et leurs alliances étranges sous un vocabulaire de gauche, qui n'avaient jamais fait une analyse claire et homogène de la situation du peuple breton, qui ne se sont jamais donnés les structures d'un parti démocratique et sérieux.

L'U.D.B. quant à elle — et même parmi ceux qu'elle gêne, beaucoup le reconnaissent — est ce parti sérieux et démocratique qui prend de plus en plus d'importance politique et, ceci, sans bluff. Son implantation (38 sections) est inégalée, comme sa presse, en français ou en breton, sans aucune subvention extérieure. Sa régularité démocratique : 12 congrès annuels, 150 comités directeurs ou comités exécutifs mensuels. Qui dit mieux en 12 ans ou 144 mois ? Où sont les partis aux dizaines de candidatures électorales-bidon des dernières années ? Hier l'U.D.B. présentait cinq, puis sept candidats. En 1976, nous en présentons neuf.

On nous proposait récemment « l'union ». Mais c'est oublier que l'U.D.B., depuis 1964 — c'est-à-dire bien avant que n'existent les entreprises de diversion que l'on sait — n'a pas cessé d'être une union : union de marxistes et de chrétiens, union de réformistes sincères et de révolutionnaires, union d'intellectuels et de travailleurs, union de bretonnants et de francisants. Mais union sur des bases claires, sur des bases minimales (celle de notre charte), et union dans le sérieux et la discipline librement consentie car notre peuple a besoin d'une vraie organisation politique, durable et forte. Pour donner au peuple breton les moyens de sa libération nationale et sociale, l'U.D.B. demande la participation de tous ceux qui comprennent qu'un combat clair, mené sur la base de la lutte des classes, est le seul moyen pour que le peuple breton voit reconnaître sa vocation nationale, son originalité et sa dignité.

Sur ces bases, notre porte reste en permanence ouverte à tous. Pour notre peuple, vive l'union, l'union démocratique, et l'union bretonne.



Souscription permanente pour le progrès du « Peuple Breton »

NOUS POURRIONS PLUS !

Depuis des mois, nos lecteurs les plus fidèles nous adressent des encouragements et des félicitations : notre modestie devrait beaucoup souffrir si nous insérions dans le « Courrier des Lecteurs » des appréciations comme celle-ci (qui nous vient du directeur d'une autre publication bretonne) : « *Le Peuple Breton* ? » un modèle en matière de presse politique chez nous ».

Que tous ceux qui nous encouragent — comme aussi ceux qui nous font des suggestions ou des critiques constructives — sachent que nous lisons attentivement tout ce que nous recevons et que nous en tenons compte...

Mais sachez aussi que nous pourrions aisément faire mieux. Qui, mieux. Notre équipe-presse a, depuis des mois dans ses cartons, le projet d'une autre formule du P.B., plus moderne, plus populaire, plus efficace. Chaque mois, faute de place nous laissons de côté des articles, des nouvelles, des analyses. Rien que ce mois-ci, nous aurions pu vous parler du rôle de la presse « ouestonne » en Loire-Atlantique, de la crise de la conserverie dans le pays de Quiberon, du mythe de « Nantes-métropole », de l'histoire, de l'architecture de Bretagne. Nous au-

BIENTOT LE CONGRÈS DE L'U.D.B.

Les 17 et 18 avril, à Loctudy, le congrès annuel de l'U.D.B. réunira les délégués des sections de notre parti. Sa préparation, à laquelle nous attachons le plus grand soin avance et dans les sections, les thèmes de discussion sont débattus, parfois depuis plusieurs semaines. Le Bureau Politique a (en séance de nuit !) mis la dernière main à son rapport qui sera soumis au vote des délégués lors de la première journée du congrès. (Nous en présenterons d'ailleurs quelques extraits). Et les équipes techniques commencent à se mettre en place pour faire de cette retrouvaille annuelle des militants de l'U.D.B., auxquels viendront se joindre, comme à l'accoutumée, les délégués des mouvements frères des autres peuples de l'Europe, un temps fort de l'activité politique de gauche en Bretagne.

rions pu vous rendre compte de 3 livres, et d'un disque et d'une revue, etc... Et il en est ainsi à presque tous les numéros. Nous étouffons dans nos seize pages !

Or que nous faut-il pour faire mieux ? De l'argent encore de l'argent. Bien sûr nous pourrions — comme tout le monde — vendre notre journal à 4, 5 ou 6 francs le numéro ! Mais nous ne le voulons pas. Le P.B. a une vocation : être le journal du peuple breton. Pour cette raison, nous ne pouvons accepter, sans y être obligés par le coût de réalisation, d'augmenter nos prix. Aussi nous restons à 2 F le numéro. Mais si ceux qui le peuvent nous aidaient massivement, alors — à ce prix — nous pourrions encore mieux pour le plus grand bénéfice... des travailleurs bretons. Merci d'avance à ceux qui nous auront entendu.

11^e liste :

Launay, 91, Etampes	20,00 F
Combes et Blanc, Rennes	25,00 F
Mme Le Chuiton, Huelgoat	6,00 F
Broudic, Trebeurden	10,00 F
R.E., Paris 16 ^e	20,00 F
J. Kervella, Japon	254,10 F
Catherine Sandoz, Suisse	25,00 F
S.M., Lesneven	20,00 F
Dr Le Gall, Plouguerneau	40,00 F
Anonyme, 92 Colombes ..	5,00 F
Anonyme, 92 Genevilliers	5,00 F
Y.C., Val d'Isère,	
« Pour continuer la lutte »	20,00 F
Anonyme, Rennes	8,00 F
M.L.P., Paris,	
« Bonne année au P.B. »	20,00 F
Anonyme, Rennes	1,60 F
Gaudin, Ploërmel	10,00 F
H.C., Quimper	70,00 F
R.S., Quimper	20,00 F
J.B., Lorient	20,00 F
René Tassel, 14 Cabourg	20,00 F
P.R., 94 Cachan	20,00 F
M.J.L. 83 Fréjus	10,00 F
F.L.R.,	
92 Fontenay-aux-roses	20,00 F
R. Le Diguierher,	
Montbéliard	20,00 F
C.M.,	
33 St-Médard-en-Jalles ..	20,00 F

Total de la 11^e liste 729,70 F
Report des listes précéd. 7.620,60 F

Total 8.350,30 F

« LE PEUPLE BRETON »

Mensuel

Boîte Postale 304
29273 BREST CEDEX

ABONNEMENTS

Ordinaire : 20 F

De soutien : à partir de 30 F

Étranger : 30 F

Étranger (par avion) : 45 F

C.C.P. 2 365-76 RENNES

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Pour tout changement d'adresse nous demandons à nos abonnés de nous écrire en joignant ou en recopiant leur dernière bande d'expédition du journal et en joignant 1,20 F en timbres pour frais. Merci d'avance.

L'Union démocratique bretonne

Saint-Malo

Alors que le conflit de la SIC-CNA devient le triste détenteur du record de la durée de grève, le jour même où manifestent les travailleurs en lutte, la municipalité réactionnaire consacre sa journée à la célébration de la militarisation en fêtant la venue de la frégate lance-engins « Duguay-Trouin »... Dans une telle ambiance, on comprend qu'il soit nécessaire de multiplier les initiatives pour venir en aide aux grévistes. Ainsi les 30 et 31 janvier a eu lieu une vente massive de carottes au profit des chômeurs de la SIC-CNA. La section U.D.B. des Pays de Rance y a participé et a vendu 300 kg de carottes à Paramé.

A nos lecteurs de la région de Tours

Quelques camarades de l'U.D.B. vivent en Touraine, et envisagent de se regrouper pour plus d'efficacité ; ils invitent les lecteurs du Peuple Breton à prendre contact avec eux en écrivant à :

Guy Legland
2, place Léo-Lagrange
37300 Joué-les-Tours

CAFE DES MOUETTES
GUINNESS A LA PRESSION
PORT DE COMMERCE
BREST - Tél. 44-33-21

La Campagne des Cantonales



Cliché Le Peuple Breton

Yann Daumer et Andrew Kornet, candidat à Morlaix, lors d'une réunion publique, le 17 février.

Un cellule U.D.B. au port de commerce de Brest...

Des travailleurs du Port de Commerce et des militants de l'U.D.B. travaillant sur le Port se sont rencontrés le vendredi 30-1-1976 au siège de l'Union Démocratique Bretonne, rue Auguste Kervern à Brest et ont analysé la situation économique, sociale, donc politique du Port de commerce. Il découle de cette confrontation que l'emploi dans la réparation navale est tout particulièrement menacé à Brest, ce qui ne fait qu'aggraver la situation globale de l'emploi, déjà critique en Bretagne. En effet en cas de licenciement les travailleurs

du port de commerce n'ont aucune chance de trouver un emploi de reclassement sur place, le chômage étant pour eux la seule issue. L'évidence de mener un combat spécifiquement breton et socialiste donc U.D.B. au Port de commerce est apparue à tous.

A l'issue de cette réunion, il a été décidé à l'unanimité de créer officiellement une cellule U.D.B. au Port de Commerce, car c'est aussi sur le lieu de travail que se construit la Bretagne socialiste de demain.

Au stage de Nantes :

FORMER DES MILITANTS POLITIQUES

L'Union Démocratique Bretonne est à un stade de son développement tel que les moyens artisanaux et parfois de fortune qu'elle utilise depuis sa création ne lui suffisent plus. Et ce dans tous les domaines de l'activité politique, y compris la formation des militants.

Il faut passer à une dimension supérieure, et le stage de formation politique, qui a regroupé pendant trois jours de travail intensif une vingtaine de militants en a été une illustration.



Le Peuple Breton

Les 6, 7 et 8 février, à Nantes, ce ne furent pas des partottes, ni des discussions à n'en plus finir dans tous les azimuts, mais bien de véritables cours, présentés par des camarades de notre parti, spécialisés qui sur l'économie politique, qui sur les différents modes et les diverses stratégies de prise du pouvoir. Ou bien, de manière plus pratique, on s'exerça à la prise de parole, à la conduite des réunions, à la rédaction de communiqués.

Un stage qui fut, de l'avis de tous les participants un succès, et qui préfigure, à une échelle encore modeste, les véritables écoles de formation, qui seront un jour nécessaires...

Ceci VOUS concerne !

BULLETIN D'ADHESION

Nom : Prénom :

Adresse :

déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

Signature :

A le 197

Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à : U.D.B. - B.P. 304, 29273 BREST CEDEX

ELECTRONIQUE :

ENCORE UNE VOCATION RATÉE ?



Photo MPB / Ian Gwenn

L'A.O.I.P. de Morlaix (Association des Ouvriers en Instruments de Précision), usine directement liée à l'industrie du téléphone, vient de refuser de reprendre 9 de ses ouvriers à leur retour du Service Militaire. Pourtant la France manque de téléphones, les centraux sont saturés et il en faudrait de nouveaux, le Gouvernement promet d'augmenter sensiblement le nombre de lignes et débloquent des crédits.

Pendant ce temps, l'A.O.I.P., qui n'a pas embauché depuis 1 an, licencie. Or cette usine, qui prévoyait 1 400 emplois en 1976, n'arrive qu'à 815 en ce début d'année.

EVOLUTION TECHNIQUE DU TELEPHONE ET EMPLOI

Actuellement le téléphone emploie une technique dite « électro-mécanique ». Ce système a pour inconvénient d'être très volumineux et limité en lignes disponibles pour chaque central. Les demandes actuelles étant fort importantes, ce système ne suffit plus.

Or il existe un système nouveau, de type électronique qui, lui, prend 8 fois moins de place, permet sans difficulté de multiplier le nombre de lignes, et présente en plus pour les trusts capitalistes l'énorme avantage, à efficacité égale, de demander 3 fois moins de main-d'œuvre pour la fabrication.

Il faudrait donc multiplier les marchés par 3 pour employer le même personnel de fabrication. Un problème toutefois, ce système ne peut prendre immédiatement le relais de son prédécesseur : sa fabrication nécessite en effet des usines conçues différemment et des spécialisations nouvelles et il n'atteindra le volume actuel de fabrication que dans 5 ans environ.

En attendant, l'industrie capitaliste a besoin d'un système intermédiaire.

I.T.T. CONSTRUIRA CE SYSTEME.

Il consiste à augmenter les possibilités de la technique électro-mécanique en lui adjoignant un ordinateur.

1976 : déclin de l'électro-mécanique
1976-81 : électro-mécanique + ordinateur, déclin du système traditionnel
1981 : l'électronique reste le seul système utilisé.

EN BRETAGNE

Le nouveau système ne pourra être construit que dans des usines nouvelles employant du personnel formé à de nouvelles spécialisations, affirme la C.F.D.T. La fabrication aurait d'ailleurs démarré, avec ERICSSON et la C.I.T., dans la région parisienne.

Or l'électronique emploie actuellement 8 500 personnes, dont 6 500 pour la seule fabrication d'éléments téléphoniques. Toutes les usines bretonnes produisent de l'électro-mécanique, et rien n'est prévu pour assurer leur mutation. Ainsi c'est l'emploi de 5 000 travailleurs environ qui est menacé dans notre pays. Et tout laisse à prévoir que les usines bretonnes risquent fort d'être des laissées pour compte dans cette opération.

UNE SITUATION INQUIETANTE

En Bretagne, depuis septembre 1975 toutes les usines de téléphonie ont arrêté l'embauche. Les démissionnaires ne sont pas remplacés : c'est plus de 500 emplois sur 6 500 qui ont disparu de la sorte. La direction de l'A.O.I.P. de Morlaix parle de 200 emplois en moins pour juin 1976. A ERICSSON-Brest, une diminution de 300 emplois est officiellement annoncée.

DES FUSIONS EN PERSPECTIVE

Dans la « magouille » Capitalisme-Politique, les travailleurs paient toujours les pots cassés. Sous la pression du Gouvernement, la THOMSON a cédé les usines d'ordinateurs de la C.I.I. à HONEYWELL. Elle veut, en échange, une large part du gâteau « téléphone ». Pourtant, jusqu'à présent, THOMSON n'a pas travaillé dans le téléphone. Qu'à cela ne tienne : elle achète des ingénieurs et des techniciens qui en conçoivent. Ceci ne suffisant pas pour dominer le marché, elle s'arrangera avec ERICSSON-Suède pour absorber ERICSSON-France avec la bénédiction du Gouvernement. Il est à craindre que l'A.O.I.P. suive ou se pliera, se réduisant ainsi au rôle de sous-traitant.

UNE MANOEUVRE ELECTORALISTE ?

Comme par hasard la THOMSON, ex-proprétaire de la C.I.I., possède à Toulouse une usine employant 1 500 personnes. Spécialiste de l'électronique, elle veut se lancer dans le téléphone.

Comme par hasard aussi, l'A.O.I.P. s'est installée à Béziers... où les 9 jeunes non repris à Morlaix ont d'ailleurs été invités à se faire embaucher !

La S.A.T. de Lannion a construit une usine à Bayonne... et le C.N.E.T. de Paris se décentralise à Toulouse !

Ainsi tout le schéma industriel de l'installation du téléphone à Lannion se trouve déplacé : un centre de recherche, une usine d'étude et de développement, des unités de production...

La région de Toulouse et l'Aquitaine connaissent elles aussi, des problèmes d'emplois. L'aéronautique, avec le « Concorde » qui se vend mal, étant en perte de vitesse, les usines Dassault ne voient pas l'avenir d'un bon œil.

Comme d'autre part ces régions sont travaillées par la Gauche, le Gouvernement a le vif désir d'arracher des sièges aux Socialistes et aux Radicaux.

Ainsi les usines de fabrication téléphonique quitteraient la Bretagne pour d'autres lieux, portant un coup fatal à la célèbre « vocation électronique de la Bretagne », utilisée comme une carotte par tant de gouvernements de la Vème République.

« Bretagne = réservoir de main-d'œuvre » : telle est la véritable vocation infligée à notre pays, dure réalité clamée depuis des années par l'U.D.B. Et l'équipe Giscard-Chirac ne fait que confirmer :

— A Brest, lancement à grands renforts de démagogie des travaux de départ de la construction d'une grande forme de radoub pour la réparation navale, en même temps que ce secteur connaît dans cette même ville une crise grave, et tandis que Le Havre en a une plus grande en projet.

— A Lannion, Rennes, Morlaix, Guingamp : suppression d'emplois dans la téléphonie.

Dans les deux cas il s'agit de décisions gouvernementales, de décisions politiques définissant où, comment, pourquoi sera fabriqué le nouveau sys-

tème de téléphone.

Le Gouvernement espère sans doute que les Bretons, participant eux-mêmes au déménagement de leur pays, ne diront rien.

IL N'EST PAS TROP TARD POUR REAGIR

Et si les Bretons se mettaient à revendiquer leurs droits, à voter différemment ? Cela aussi le Gouvernement y a pensé.

De 1976 à 1978 : 2 années. Ces 2 années sont employées par le Gouvernement pour préparer les élections législatives : il lui faut donc créer le minimum de mécontentement.

Ainsi à Brest, la forme de radoub, pendant sa construction (durée prévue : 2 ans environ), emploiera un millier de personnes. Après ?... Les élections seront passées !

Dans le téléphone aussi, on va faire traîner le plan de reconversion pour ne pas effrayer « ces braves Bretons ».

Après 1978, le Pouvoir actuel, s'il réussit dans cette opération, en aura encore pour 5 ans de tranquillité.

S'il échoue, c'est à la Gauche qu'il reviendra de résoudre les difficultés créées par lui.

Comme on le voit le Capital prépare l'avenir à sa manière !

Pourtant la Bretagne a chez elle d'immenses possibilités en hommes capables, en ouvriers compétents, en espace pour des usines nouvelles, en ressources minières... Encore faudrait-il que ces possibilités débouchent sur le plan des réalisations et soient utilisées au mieux de l'intérêt général.

Et cela, seule une Bretagne socialiste sera à même de le traduire dans les faits.

Sections de Brest-Recouvrance et de Brest-St-Marc

Syndicalisme

VICTOIRE A LA SFIM - CONCARNEAU

Les lecteurs du « Peuple Breton » se rappellent dans quelles conditions la C.F.D.T. avait réussi à implanter une section syndicale à la Française Maritime, usine qui traite les sous-produits de la pêche.

Voyant qu'elle ne pouvait plus éviter la création de cette section, la direction avait favorisé la création d'un « syndicat maison » C.F.T. et avait fait rejeter la liste C.F.D.T.

La C.F.D.T. intenta un procès à la direction : elle gagna ce procès ; les élections précédentes furent annulées. Les nouvelles élections permettaient à la C.F.D.T.

de s'implanter à la S.F.I.M.

Nous en informons nos lecteurs par un article intitulé : victoire syndicale à la S.F.I.M.

Aujourd'hui, après plusieurs années de lutte, nous pouvons reprendre ce titre. En effet, les dernières élections marquent la progression de la C.F.D.T. qui devient majoritaire avec 2 titulaires et 2 suppléants pour les délégués du personnel.

Cette nouvelle victoire syndicale revêt une importance particulière : les multiples pressions de la direction n'empêchent pas les travailleurs de la S.F.I.M. de voir où est leur intérêt.

Section de Concarneau

LE VENT TOURNE !

PRESQU'ILE de Rhuy : abritant comme un bras le Mor-Bihan des colères du Mor-Braz, elle s'allonge sur 20 kilomètres, pour 4 à 6 de largeur. Un canton, Sarzeau, cinq communes, Sarzeau couvrant à elle seule la moitié de la superficie...

Ce fut jadis la « Terre fortunée », peuplée et prospère avec son manseau forestier, son « blé blanc » et ses vignes, ses salines, la pêche et le cabotage.

LE DEPEUPLEMENT

Le déboisement excessif, le phylloxéra, la loi de 1848 sur le sel,

nal conjuguées aux carrières dans la marine, la gendarmerie ou l'armée, constitue le type achevé de la « colonie métropolitaine », tiraillée et aliénée entre deux économies, deux langues et deux cultures.

Cette population vieillie, privée, par la saignée de 14-18, et par l'exode, de ses meilleurs éléments, pouvait-elle encore réagir, et prendre en main sa destinée, comme les pêcheurs de l'île d'Houat toute proche ?

...N'EST PAS SANS REMEDE

Sans doute. La commune du

bitants (1864) à 429 (1946), est remontée à 583 en 1975.

Mais l'avenir est lourd de menaces : les ostréiculteurs redoutent la pollution, la création d'un port de plaisance dans l'étrier de Pénérif, l'envasement de l'embouchure de la Vilaine depuis que le barrage d'Arzal existe...

TOUT POUR LE TOURISME

Barrage. Port de plaisance réalisé au Crouesty en Arzon ; projeté à Damgan, et près de Susicinio...

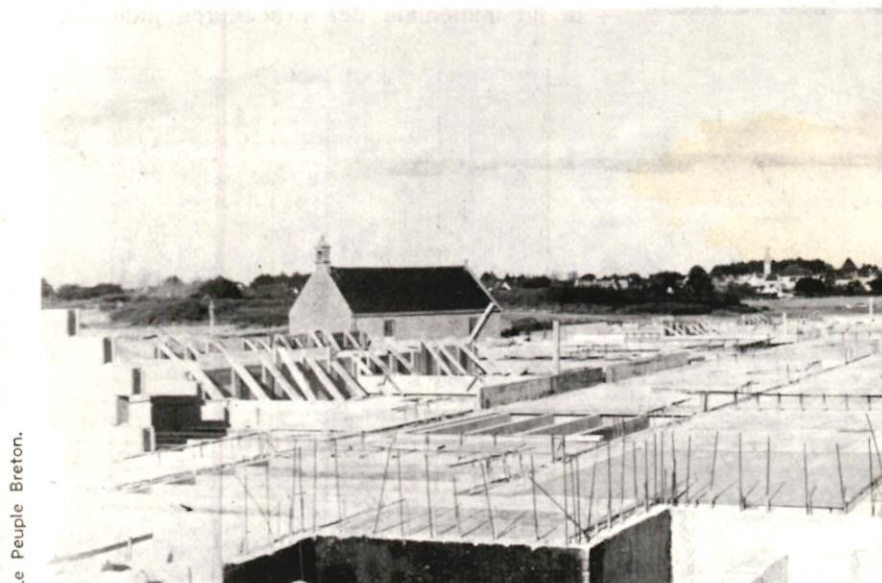
Pourquoi et pour que ces mirifiques et coûteux exploits techno-

tion eu lieu en 1970, Médusés et désorientés face à un organisme semi-public dont ils ignoraient les rouages, les propriétaires arzanais de quelque 150 hectares s'en entendirent proposer l'achat à vil prix, une menace d'expropriation « pour cause d'utilité publique » suspendue sur leurs têtes. Des exploitants se désolaient de perdre leur gagne-pain, des vieillards un petit capital pour leurs vieux jours, ou un lopin destiné à leurs enfants... Mais ils se sentaient faibles et isolés face à une puissante et aveugle machine administrative.

Indignée, la section de Vannes



Avant



Le Peuple Breton.

Deux aspects de la presqu'île de Rhuy.

Après

et la carence des pouvoirs publics hexagonaux en matière d'infrastructures pourtournaies et routières amenèrent l'appauvrissement et le dépeuplement progressifs.

Depuis le début de ce siècle, la presqu'île aux petites exploitations agricoles morcelées jouxtant de vastes domaines de hobereaux locaux, aux activités de type artisa-

Tour-du-Parc en témoigne. Son maire et conseiller général dynamique, Henri De Maluquer y renoua l'ostréiculture par l'introduction de l'huître portugaise. La leçon ne fut pas perdue quand cette dernière succomba à une épidémie : la « gigas » japonaise a pris la relève. Les jeunes restent au pays, et la population, descendue de 1 000 ha-

cratiques, aux retombées sur les activités traditionnelles souvent si mal étudiées ?

Pour les touristes. Pour certains touristes, pour être précis. Feu De Maluquer a en effet un successeur au titre de conseiller général. Un successeur d'importation, qui a passé peu de jours et encore moins de nuits dans la presqu'île. Son nom est assez connu : Raymond Marcellin, ex-ministre de l'Intérieur.

Voici dix ans, il déclara, à l'issue d'une inauguration — son activité la plus voyante — : « Dans dix ans, on ne reconnaîtra plus la presqu'île ».

Les dix ans sont écoulés. Qu'est-il advenu de la presqu'île ? A-t-elle été effectivement transfigurée — ou défigurée ?

Devenu Président du Conseil Général, Marcellin préconisa la fondation d'une Société d'Economie Mixte, la Société pour l'Aménagement Touristique du Morbihan (S.A.T.M.O.R.).

Celle-ci, après avoir jeté son dévolu sur les environs du château de Susicinio — qui échappèrent de justesse, et provisoirement ? à un « aménagement » démentiel — décida de créer sur une vaste zone, à Kerjouanno-Le Crouesty, la « station de demain », avec port de plaisance, ensembles résidentiels et espaces verts aménagés.

LES OPPOSANTS DE 1970

La première phase de l'opéra-

de l'U.D.B. eut vent de la chose. Le mécanisme du fonctionnement d'une Société d'économie mixte étant à l'époque assez peu familier, elle prêta malheureusement le flanc à une action en diffamation, après une vigoureuse campagne (nos 81, 82 et 83 du « Peuple Breton » : juillet, août, septembre 1970). Nos lecteurs de l'époque ne l'ont pas oublié...

L'U.D.B. était donc réduite au silence (« Silence aux pauvres ! »). Mais elle avait attaché le grelot.

Elle avait, la première, entrepris de sensibiliser la population locale — et vannetaise — à l'opération « tourisme de luxe » menée sur la presqu'île. Depuis, les associations de défense de l'environnement, la dénonciation de la pollution des milieux naturels et des paysages, des succès comme celui de la Forêt-Fouesnant... ont rendu un peu moins aléatoires de telles luttes d'avant-garde.

ET AUJOURD'HUI

Trop avancée, l'opération Kerjouanno-Le Crouesty n'a pu être enrayée. Du moins des « hérésies » exorbitantes, tel le projet de restaurant panoramique juché sur... le tumulus du Petit-Mont, ont-elles fini par être jetées à la corbeille.

Mais des promoteurs acquéreurs des terres expropriées ont pris le relais de la S.A.T.M.O.R. Les noms de lieux-dits bretons ont disparu,

CHIFFRES POUR UN COMBAT

LA DÉGRADATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL EN BRETAGNE DE 1973 A 1975 (1)

	1973	1975	Var. 73-75
Demandes d'emploi (1 000)	17,65	33	+ 87 %
Offres d'emploi (1 000)	6,84	3,2	- 53 %
Rapport offres/demandes	39 %	9,7 %	
Chômeurs secourus (1 000)	5,3	15,2	+ 187 %
Taux de chômage secouru (2) ..	0,9 %	2,3 %	+ 155 %
Chômage partiel (3)	5,1	25,2	+ 394 %

Source : Ministère du Travail

(1) Moyenne juillet à septembre.

(2) Par rapport à la population active salariée.

(3) Nombre de journées indemnisables (en 1000).

(Suite page 7)

LA SOLIDARITÉ BRETONNE

SEPT Bretons encore en prison, menacés par cette juridiction d'exception que constitue la Cour de Sûreté de l'Etat. Qui se préoccupe encore de leur sort ? Qui s'indigne de ces arrestations arbitraires, qui proteste contre une longue détention, alors qu'aucun procès n'est encore en vue ?

Au moment où la gauche française se mobilise pour la libération des deux derniers inculpés antimi-

litaristes, elle oublie totalement les détenus Bretons et Corses, qui sont bien plus nombreux, mais aussi sans doute plus gênants...

Amis lecteurs du Peuple Breton, c'est essentiellement sur VOUS que les détenus politiques bretons comptent. La pétition publique, lancée par l'U.D.B. recueille toujours une grande quantité de signatures, puisque à la date du 19 février, ce sont 3574 personnes,

Bretons, mais aussi Occitans, Français et habitants des pays européens qui ont accepté que leur nom soit publié : nous n'avons pu en faire paraître encore le sixième !

La condamnation politique de la violence pratiquée par le F.L.B. ne peut faire oublier que le gouvernement par sa politique de ruine de notre pays, en est le premier responsable. En signant la pétition, en

la faisant signer à vos voisins, à vos camarades de travail (1), en participant à la solidarité financière, vous contribuerez, avec des milliers d'autres, à l'échec de la politique répressive du pouvoir.

(1) Pétitions, chèques, lettres aux détenus, sont à adresser au Peuple Breton, B.P. 304, 29273 Brest Cédex. Nous tenons également à votre disposition des feuilles de pétition.

4^e LISTE

Nous, soussignés, demandons solennellement :

- la libération immédiate de tous les Bretons actuellement emprisonnés pour des motifs politiques ;
- la fin immédiate des procédures judiciaires exceptionnelles actuellement en cours.



Le Peuple Breton / Y. Coriou

COUYBA, 46 Cahors
COMBETTE, 46 Ginouillac
USERO, 46 Cahors
CASSAH, 31 Toulouse
MIRABE, 31 Toulouse
ROUSSEAU, 86 Poitiers
DECOIN, 31 Toulouse
LA COUR, 31 Toulouse
FARSCHON, 31 Toulouse
G. VICENTE, 31 L'Union
LE HECHOC, 31 L'Union
GUENEGOU, 31 Bosc de la Pierre
A.M. SOUBENIE, 31 Toulouse
A. FERAUD, 31 Toulouse
A. LEGRE, 31 Toulouse
RENAUDIN, 31 Toulouse
ESCORNE, 81 Castres
FOULQUIER, 81 Castres
DE LA CALLE, 81 Dourgne
J.L. SEILLE, 46 Cahors
M. BLAIZE, 29 Quimper
LE MONTAGNER, 56 Gestel
GOUPIL, 35 Châteaubourg
D. MENEZ, 35 Guichen
Y. GERGAUD, 44 Severac
M. GERGAUD, 44 Severac
BAUDET, 80 Rosières
P. KENTEL, 29 Brest
V. KENTEL, 29 Brest
M.-J. LE GARREC, 35 Cesson Sévigné
Y. GILLET, 76 Rouen
J. CARADEC, 76 Sotteville-les-Rouen
J.-P. RATAJ, 76 Rouen
A. NAIGLIN, 76 Oissel
J.-F. GILLET, 76 Sotteville-les-Rouen
A. LE MAITRE, 22 Evran
M. MORIN, 76 Sotteville-les-Rouen
F. GILLET, 76 Petit-Quevilly
P. MEVEL, 22 Locquemeau
D. LE QUEMENT, 76 Sotteville-les-Rouen
C. MARTINEAU, 76 Sotteville-les-Rouen
P. MARTEL, 76 Mont-Saint-Aignan
M. LASNE, 76 Petite-Couronne
P.-Y. BERTHELOT, 76 Petite-Couronne
O. BALAY, 13 Miramas
R. BALAY, 13 Miramas
Y. DERRIEN, 13 Salon-de-Provence

Union du Peuple Galicien
(comité central)

Parti Socialiste pour la
libération nationale PSAN (P)
(Délégation extérieure).

P. DERRIEN, 13 Salon-de-Provence
F. LE CUONA, 13 Martigues
F. AUBRIOT, 13 Salon-de-Provence
M. COLIN, 13 Port-de-Bouc
MERLINAT, 02 St-Quentin
REINIGER, 02 Bohain
VIEVILLE, 02 St-Quentin
MARTINET, 02 La Ferté Cheveris
C. HASKA, 02 Grigny
B. GOUGELOT, 80 Ham
D. LE GRAND, 02 Vic-sur-Aisne
MOUGEL, 02 St-Quentin
NOEL, 02 St-Quentin
ROBERT, 02 Bernut
THOMAS, 02 Le Nouvion en Thiérache
L. LE DRIANT, 02 Beauror
LE BIHAN, 02 St-Quentin
FALUCCA, 02 Beauror
J. STEPHENS, Angleterre
D. STEPHENS, Angleterre
H. BALLAM, Angleterre
M. HYDE, Angleterre
A. MARKIDES, Angleterre
E. JOUAN, 56 Vannes
P. NICOLAS, 56 Questembert
P. ALEXANDRE, 56 Vannes
P. ARCHAMBAUD, 56 Muzillac

M. LE GALL, 56 Vannes
H. LE TOQUIN, 56 Elven
L. LE PENVEN, 56 Elven
J. LAUNAY, 56 Questembert
Y. OLIVIER, 56 Vannes
Y. LE BRAZIDEC, 56 Vannes
C. PABIC, 56 Naizin
CLUAREC, 56 Vannes
AYOUL, 56 St-Congard
MORVAN, 56 Arradon
P. LE BIHAN, 35 St-Malo
A. LE CUNFF, 35 St-Malo
S. LE BIHAN, 35 St-Malo
B. LE BIHAN, 35 St-Malo
H. GOURMELEN, 35 St-Servan
A. GOURMELEN, 35 St-Servan
J. BAUDIC, 35 St-Malo
J. MARTINI, 35 St-Servan
A. RON, 35 St-Malo
L. BIHANNIC, 35 St-Servan
P. BIHANNIC, 35 St-Servan
Y. OLLIVIER, 35 Roazhon
J.-Y. CHASLE, 35 St-Malo
S. GUIHO, 35 St-Malo
F. LE DREFF, 29 Concarneau
G. RIOUAL, 29 Névez
S. BELLOUR, 29 Riec-sur-Belon
A. GOUBET, 29 Concarneau
P.H. PRUNET, 29 Concarneau
F. COUSTUMER, 29 Concarneau
Y. PRUNET, 29 Concarneau
P. LE BEC, 29 Châteauneuf-du-Faou
L. GUILLERM, 29 St-Goazec
J. CREIS, 29 St-Goazec
J.-Y. DANTEC, 29 St-Goazec
Y. COENT, 29 St-Goazec
J.-L. PUILLANDRE, 29 Laz
L. BERNARD, 29 Laz
J. BERNARD, 29 Laz
M. POUPON, 29 Lennon
J. GARGAM, 29 Lennon
Y. LE PAGE, 29 Pleyben
NONO, 29 Poullaouen
FAVEREAU, 29 Poullaouen
GOURLAOUEN, 29 Carhaix
G. LE PROVOST, 29 Carhaix
TAILLE, 29 Carhaix
LOSTANEN, 29 Carhaix
CREPILLON, 29 Poullaouen
LE CARLVER, 22 Begard
SIMON, 22 Bourbriac
EOMO, 22 St-Brieuc
ANTOINE, 22 Gurunhuél
E. NOVELLO, 22 Guingamp
BUGLET, 22 Broons
GUYMARD, 22 St-Nicolas du Pelem
RESLOUX, 22 Broons
F. FOUQUE, 75 Paris
E. GRETE, 22 Plumaugat
G. RAFFRAY, 22 Plumaugat
G. ODIC, 22 Plumaugat
M. DESRIAC, 22 Brusvily
Y. AL LAE, 29 Pleyben
P. LUCAS, Allemagne
U. PETERS, Allemagne
P. KOERNER, Allemagne
R. PIONTER, Allemagne
F. FUMEAU, Allemagne
L. BURGIS, Allemagne
B. FRANK, Allemagne
F. PARENT, 44 Nantes

LOCATIONS SAISONNIÈRES
VENTES - CONSEIL IMMOBILIER

AGENCE DE LA COTE
DE GRANIT ROSE

Manfard - TRÉGASTEL

Cartes préfectorales n° 4 - F.N.A.I.M. 9430

RIVALLAIN H., 56 Vannes
LESTROHAN R., 56 Vannes
GUIHO J.-Y., 56 Vannes
DUPONT M., 56 Vannes
PERON J.J., 29 Brest
GUÉGUENIAT D., 29 Brest
MONNAT J.-Y., 29 Brest
KERHOJANT J.-P., 56 Quiberon
JIQUEL C., 56 Quiberon
JIQUEL A., 56 Quiberon
DOLLE D., 56 Auray
KIDNA S., 56 Auray
EVENO J.-L., 56 Grandchamp
JAMIL, 35 Rennes
GUILBERT, 35 Rennes
VEILLARD J.-Y., 35 Rennes
PERES R., 29 Fouesnant
DEFERNEZ P., 35 Vezin-le-Coquet
PEREZ P., 29 La Forêt-Fouesnant
DEFERNEZ Y., 35 Vezin-le-Coquet
GUILLLOU J., 29 Rosporden
MARREC B., 29 Concarneau
HAINRY D., 35 Rennes
DUVAL J.-P., 35 Rennes
LE LOSTECQUE J., 35 Rennes
BIANVET J.-Y., 35 Rennes
MAHE G., 56 Vannes
LE DROFUEU P., 56 Sulrioc
ALIANEST, 56 Vannes
MONNERAYE, 56 Séné
BOURGUEIL, 56 Vannes
LE VILLAIN, 56 Vannes
DAGORNE, 56 Vannes
MAHE H., 56 Vannes
MALRY, 56 Vannes
LE NOUVEL, 56 Vannes
MAHE J., 56 Vannes
CHATAIN, 56 Vannes
DEBULOIS, 56 Vannes
LE GELEBART, 56 Vannes
Y. POILVET, 22 St-Brieuc
J.-P. OLIVO, 56 Vannes
Dr. LE GALL, 29 Plouguerneau
Y. KEREBEL, 29 Brest
A. LE BRAS, 29 Brest
J. DAVID, 91 Athis-Mons
S. DAVID, 91 Athis-Mons
A. MIRANDA, 75 Paris
KERSALE, 94 Vitry-sur-Seine
A. PETIT, 75 Paris
L. MACARD, 75 Paris

Y. FANJAUD, 75 Paris
G. SEBBAH, 75 Paris
Mc QUAT, 75 Paris
A. PRIGENT, 75 Paris
J. LEGAGNEUX, 75 Paris
PASKIOU, 75 Paris
B. ROUZ, 29 Kemper
Y.-K. KEMABYEN, 29 Kemper
J. LE TEXIER, 56 Naizin
G. LE BRIS, 44 Savenay
LE SOLLEC, 44 Savenay
P. PONTACO, 44 Savenay
JESTIN, 44 Savenay
LE ROY, 44 Nantes
Y. THOMAS, 44 Savenay
C. BERNARD, 44 Savenay
M. TUARZE, 17 La Rochelle
R. GUILLLOU, 17 La Rochelle
J.-A. LOZACHMEUR, 17 La Rochelle
SPERANDIO, 17 La Rochelle
BERTOZZI, 17 La Rochelle
FOURNIER, 17 La Rochelle
J.-F. MERLING, 17 La Rochelle
G. RIVAUD, 17 La Rochelle
A. RAMOND, 17 La Rochelle
M. MIRANDE, 17 Esnandes
P. KERLOC'H, 17 La Rochelle
G. NICOLAS, 22 Dinan
F. COADOU, 22 Dinan
M. GURAND, 22 Dinan
L. COSTART, 22 Dinan
D. GUYOT, 22 Broons
L. FRANÇOIS, 22 Dinan
D. ROBERT, 22 Dinan
VEILLON, 22 Fréhel
G. D'ARONDEL, 22 Dinan
T. D'ARONDEL, 22 Dinan
N. LAINE, 22 Pleslin
P. COUPIERE, 22 Dinan
A. AFANASSIEFF, 22 Dinan
LE MAIRE, 91 Orsay
CIRET, 91 Wissous
ACOUNIS, 91 Wissous
BOUREL, 91 Wissous
P. GOUELLO, 37 Tours
J. GOUELLO, 37 Tours
N. CAVALIE, 46 Cahors
D. DESFORGES, 47 Clairac
M. LEVY, 47 Clairac
F. LEGER, 46 Cahors
ETIENNE, 46 Cahors

remplacés par des vocables français — est-il témoignage plus flagrant de colonisation? — qui témoignent de l'indigence de leurs auteurs: « Les Terrasses de Kerjouanno - les Hameaux du Crouesty - le Domaine des Remparts ».

Ce dernier, privatisant — à quel prix! — un promontoire jadis librement livré aux promeneurs et aux escaladeurs de rochers — est si peu esthétique que même le prudent « Ouest-France », et la revue « Penn Ar Bed » de la S.E.P.N.B. laissent entendre qu'une semblable « erreur » ne se renouvelerait pas.

Le quotidien « régional » écrivait même, plus récemment (22-1-76), à propos du Plan d'occupation des Sols d'Arzon: « Chaque projet, chaque décision provoque l'intérêt des uns, la suspicion des autres quand ce n'est pas la contestation ou la condamnation.

Une telle sensibilité n'est que bien naturelle face au considérable enjeu de l'aménagement de la presqu'île de Rhuy et en particulier de son joyau Arzon ».

Témoignage tangible de cette sensibilisation croissante depuis cinq ans, la dénonciation, par un simple adhérent du Comité de Défense de la Presqu'île de Rhuy du non-respect du plan déposé par les promoteurs des « Hameaux du Crouesty », hameaux édifiés trop près de la mer. Conséquences: l'émoi et l'embarras considérables des pouvoirs et administrations intéressés, et finalement, en désespoir de cause, l'obligation de démolir les murs litigieux.

DEMAIN : UNION ET DETERMINATION

En 1970, on n'en était pas là... Ce succès encourageant, et cette sensibilisation sont à mettre essentiellement, dans un premier temps, à l'actif de l'U.D.B., relayée par le Comité de défense.

Il faut toutefois se garder d'un optimisme excessif. L'opinion locale n'a pas encore, comme ailleurs en Bretagne, appris à se servir de sa meilleure arme: le bulletin de vote, vis-à-vis des notables « parachutés » ou aux ordres.

Des remous encourageants ont toutefois eu lieu, aux municipales de 1971. Qu'en sera-t-il en 1977? Nul ne le prévoit encore.

Dans ces conditions, était-il judicieux, pour des membres d'un parti se réclamant de l'union de la gauche, de se débarrasser sans préavis, en même temps que d'un adhérent dissident, de camarades de combat au sein du Comité de Défense, pour en fonder un second aux buts similaires? Sous les yeux réjouis d'adversaires communs, qui savent eux, que c'est l'union qui fait la force.

Pour nous, il s'agit là d'une erreur flagrante « doublée d'une tentative de récupération » malhonnête. Au lendemain du succès défensif remporté à Arzon, était-ce bien le moment? Chacun, dans la presqu'île, sait bien que non.

Section de Vannes.

PECHE BRETONNE : ALERTE !

La vente, fin janvier, des deux thoniers-congélateurs concarneois le Kervad et le Kelerenn à la société marocaine Thona-pêche, a provoqué une grande émotion parmi les populations côtières de Cornouaille. « La débacle thonière se précise » titrait le Télégramme. Une émotion, mais pas de véritable surprise: depuis que trois armements ont été mis en liquidation judiciaire, ces temps derniers, chacun sent qu'il faut désormais s'attendre du pire. Et les lecteurs du Peuple Breton se souviendront avoir lu dès juillet 75 dans la chronique des marins: « La pêche bretonne traverse une crise dont peu de gens soupçonnent l'ampleur... Nous sommes bien à la veille d'une catastrophe... »

« AFRICANISATION » ET DEPLACEMENT DES PRODUITS

Le P.D.G. de l'armement coopératif du Finistère, M. Gloaguen déclare: « Tous les thoniers-congélateurs sont à vendre ». Henri Guillou, secrétaire du syndicat C.F.D.T. des marins-pêcheurs, à qui nous rappelons ces propos nous dit: « Il pousse un peu, mais c'est pour ainsi dire vrai. D'ailleurs depuis 2 ans on parlait de l'africanisation de la flotte. Quelles sont les explications? Le prix actuel du thon n'est pas rémunérateur parce que la flotille thonnière bretonne n'est plus compétitive. Le prix du thon nous est imposé par un organisme international sur lequel pèsent les américains: le GATT. Il faut subir la concurrence coréenne, japonaise... etc. En outre, non seulement les lieux de pêche sont loin, mais les états africains ont élargi leurs eaux territoriales: et leurs eaux, ils les monnaient. Le Sénégal, par exemple, avec les taxes qu'il prélève, construit sa propre flotte de pêche... » Dans ces conditions les sociétés, personnelles ou anonymes, bretonnes ne sont plus rentables et les armements ont tout « intérêt » à déplacer leurs billes: « Le Maroc propose des prix d'or pour les bateaux récents: beaucoup d'armateurs sont tentés de réaliser l'opération. » D'autant plus que dans les sociétés de pêches africaines ces armateurs détiennent 50 à 60 % du capital: le pavillon du bateau devient étranger mais le profit subsiste, et l'exploitation de la main-d'œuvre africaine représente un profit copieux, les marins africains étant payés « à coup de lance-pierre » par rapport aux marins bretons. Un marocain toucherait, dit-on, dans les 700 F par mois.

Quant à la transformation des produits de la pêche elle peut se faire sur place et les frais de transport sont éliminés. On se souvient des conserveries bretonnes fermées par le trust Saupiquet ces dernières années... Sau-

piquet les a rouvertes nombreuses en Afrique où il bénéficie d'une main-d'œuvre surexploitable. Le capitalisme se soucie peu de dépouiller Pierre pour habiller Jean, du moment qu'il y trouve son compte.

L'INQUIETUDE DES TRAVAILLEURS...

Dans les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., même attente, même inquiétude: les équipages des thoniers et les syndicats ne sont informés de rien. Les transactions se passent à l'insu des marins eux-mêmes: ceux du Gevrenn ou du Vendôme, par exemple, se demandent s'ils ne vont pas subir à leur tour le fait accompli du transfert africain et être amenés à naviguer sous pavillon étranger pour un temps indéterminé.

...ET L'ARROGANCE D'UN MINISTRE

Les faits démontrent la rouerie et l'incroyable cynisme du sieur Chirac: lors de sa visite en Bretagne il affirmait



Le Peuple Breton / J. Louër

A Concarneau, pendant la grève de février 75.

avec l'aplomb qu'on lui sait:

« Le gouvernement fera le nécessaire pour maintenir le potentiel de la flotte actuelle ». Dix jours plus tard les deux thoniers étaient vendus. Or quand on sait que ces navires récents avaient été construits avec une part de fonds publics et qu'il fallait donc l'autorisation de la marine marchande pour la vente, cela veut dire que le gouvernement lui-même donne le feu vert pour la liquidation de la flotille thonnière. Personne n'est dupe: la flotille est bel et bien condamnée:

Un seul thonier est commandé à la construction pour 76 et zéro chalutier

(sans compter la disparition des chalutiers classiques).

TOUTE LA PECHÉ BRETONNE AU BORD DE LA FAILLITE

Car dans le chalutage la situation n'est pas plus brillante et là aussi il faut prévoir une catastrophe à moyen terme. Si la pêche artisanale (pratiquée dans les ports bigoudens) s'en sort encore malgré des frais d'exploitation énormes, la pêche industrielle est en crise grave. (Seules les grosses sociétés de Boulogne tirent leur épingle du jeu de la libre entreprise en étant à la fois armateurs-transformateurs-salonniers et même... importateurs!). Dans le régime actuel les chalutiers bretons ont à lutter contre les prix plus compétitifs des Danois et des Hollandais qui, plus près des lieux de pêches, n'ont pas de frais de transport, et contre l'importation clandestine maintes fois dénoncée.

En outre le type de flotte préconisée est, selon la C.F.D.T., une aberration: pour être rentables les grosses unités comme l'Aubisque ou le Mont

Denis devraient réaliser plus de 20 millions A.F. de chiffre de vente à chaque marée, ce qui est impossible dans les conditions actuelles (sans compter que ce système de pêche fait la razia sur les lieux de pêches et accélère le dépeuplement).

« Il faut être très pessimiste, dit Henri Guillou. Tout fout le camp. Si la flotille disparaît, les conséquences sont facilement prévisibles au niveau de l'emploi, avec les répercussions sur les chantiers. »

Et le secrétariat du syndicat C.G.T. des marins-pêcheurs, M. L'Helgouac'h commente de son côté:

« Si la Marine marchande ne prend pas des dispositions pour le maintien de la flotille et du pavillon, toute la région en sentira les effets. Si la pêche disparaît, il faudra faire une croix sur Concarneau. Ça deviendra une cité de vacances ou je ne sais quoi. Il faudra inventer quelque chose pour amuser les gens, l'hiver... »

J. Louër

chemisier habilleur

35, rue Jean-Jaurès, Brest-t. 44 14 54-c.c.p. 2009-12 Rennes

colin

Hôtel de la Poste

M. ET M^{me} GEORGES WIRIX

7 et 9, rue de Brest - MORLAIX - Tél. 88.01.66

L. LUCAS

BIÈRES — FUEL

Tél. 93-12-84

CARHAIX

"kronenbourg"

Dépôt exclusif agréé

LE LAIT

ou le

La Bretagne est le sixième producteur de lait européen après le reste de la France, l'Allemagne, le Royaume Uni, les Pays Bas et l'Italie. Il se place devant le Danemark, l'Irlande et la Belgique.

La collecte de lait dans l'ensemble de la Bretagne représente en 1973 47,6 millions d'hectolitres alors que la France entière en produit 271,6 millions. La production laitière bretonne représente donc 21,25 % de la production du reste de la France.

L'Ille et Vilaine arrive en tête des départements bretons avec une production de 13,2 millions d'hectolitres par an, suivi des Côtes du Nord (9,8 millions d'hectolitres), du Finistère (9,5 millions d'hectolitres), du Mor-Bihan (8,2 millions d'hectolitres), et de la Loire-Atlantique (6,9 millions d'hectolitres par an).

La majorité des exploitations ayant des vaches laitières ne dépasse pas 30 hectares. Ceci représente 91 % des exploitations en Ille et Vilaine, 51 % dans le Finistère, 90 % dans les Côtes du Nord et 60 % en Loire-Atlantique.

Le nombre moyen de vaches par étable est de 10,8 pour l'Ille et Vilaine, 10,5 pour la Loire-Atlantique, 9,5 pour le Finistère et les Côtes du Nord, 9,3 pour le Mor-Bihan.

Le lait est donc produit presque exclusivement par des petites exploitations. La production laitière nécessite un rapport étroit entre l'homme et l'animal. La qualité des produits dépend des soins prodigués par l'éleveur à son cheptel. C'est la petite exploitation familiale qui est le plus favorable à ce type de production, c'est aussi la production laitière qui fournit le maximum de rémunération à ces exploitations. La cessation de cette production laitière entraînerait la disparition pure et simple de l'exploitation.

Déjà dans les quinze années qui viennent de s'écouler nous avons assisté à un double phénomène : d'une part la disparition d'un grand nombre d'exploitations, d'autre part l'augmentation de la production laitière.

Dans le Finistère le tiers des exploitations ayant des vaches a disparu entre 1963 et 1972 tandis que dans le Mor-Bihan c'est 27 % des exploitations qui disparaissaient.

Malgré cette disparition, la production laitière a augmenté de façon spectaculaire et a pratiquement décuplé.

Cela s'explique par l'effort prodigieux des éleveurs qui ont intensifié leur travail en accroissant la taille des étables, le remplacement des races locales : Pie noire bretonne, Froment du Léon et Armoricaïne par les races à haut rendement associées à une amélioration des aliments du bétail.

Ces exploitations ont tendance à produire du lait comme une fonction naturelle sans se préoccuper de la demande. Pour le fournisseur de lait le seul moyen de maintenir ou d'augmenter son revenu est d'accroître sa production. Les organismes collecteurs qui exploitent ce lait demandent une production de plus en plus grande et encouragent par les primes de productivité la production accrue.

Il sort donc de Bretagne et principalement des petites exploitations familiales un véritable fleuve blanc. Que devient cet or blanc ?

ment). Dans le Mor-Bihan 87 % du lait est collecté par les transformateurs industriels privés. Le lait produit dans le Mor-Bihan est exporté vers les départements limitrophes : 10 % vers l'Ille et Vilaine, 8 % vers le Finistère, 9 % vers la Loire-Atlantique et 7 % vers les Côtes du Nord soit 34 % du lait collecté.

Une coopérative s'étend à l'échelon régional englobant la Mayenne et la Normandie : c'est la Sica Ouest Lait. C'est une société d'intérêt collectif agricole bénéficiant d'un statut plus souple que les coopératives locales. Elles peuvent avoir des adhérents non agriculteurs et des usagers agricoles non adhérents. Chaque membre dispose d'un nombre de voix proportionnel au nombre de parts sociales qu'il a souscrites. La Sica Ouest Lait intègre quelques coopératives locales comme la Coliv et l'Union Laitière Normande et des industries privées comme Négobeureuf.

La compétition entre les différentes firmes n'est qu'apparente et de nombreux accords entre groupements permettent la répartition des zones de ramassage.

Dans le Finistère 4 firmes assurent 72 % de la collecte de lait : Cab (21 %), Ploudaniel (13 %), Entremont (21 %) et Négobeureuf (16 %).

Malgré cette importante concentration, quelques industries de taille moyenne assurent 5 % de la collecte. L'Union laitière bretonne fait 7 % de la collecte. Les petites entreprises locales sont progressivement récupérées par Préval et Bridel.

Dans le Mor-Bihan, Préval qui appartient au groupe Perrier Sapiem, effectue dans ses 4 usines 42,5 % de la collecte du département alors que l'U.L.B. ne réalise que 15 %.

En Ille et Vilaine, il existe de nombreux accords entre firmes privées en ce qui concerne les zones de ramassage (Bridel, Négobeureuf, Besnier et Entremont), entre coopératives (Car et Coliv) et entre coopératives et industries privées (Préval et Sica Ouest Lait) constituant la Sica laitière de Normandie.

Cette étude nous permet de nous rendre compte comment les grands groupes privés interviennent en absorbant par intermédiaire des SICA, les coopératives issues du syndicalisme agricole.

Trente-neuf entreprises collectent le lait en Bretagne et leur chiffre d'affaire global est de 1 350 millions de francs. Pour le reste de la France le chiffre d'affaire est de 20 932 millions de francs.

Les entreprises laitières implantées en Bretagne réalisent un chiffre d'affaire qui est de 6,4 % par rapport au reste de la France. Lorsque l'on sait que la production laitière de la Bretagne correspond à 22,5 % du reste de la France on est obligé de constater que 16,1 % du chiffre d'affaire sort de Bretagne. Le lait est donc récolté en Bretagne et exploité ailleurs.

Les statistiques concernant les départements de l'Orne et du Calvados montrent que la transformation du lait dans les usines de ces départements provient de lait collecté en dehors de ces départements (20 % des besoins pour les usines du Calvados et 22 % pour les usines de l'Orne).

Des citernes de 30 000 litres acheminent le lait collecté en Bretagne vers les usines de Normandie. Ainsi toutes les citernes de la laiterie Préval de Montauban de Bretagne sont immatriculées dans le Calvados, des citernes de la laiterie Elle et Vire viennent s'approvisionner à la laiterie de la Coliv à Saint Méen Le Grand...

D'ailleurs Monsieur Grandin, président de l'Union Laitière Normande déclarait sur le terrain de la Coliv lors de l'inauguration de la fromagerie par Chirac : « C'est donc, je le pense de l'argent bien placé pour servir les agriculteurs, pour mieux orienter les fabrications, pour répondre aux souhaits de l'Etat en fabriquant un produit exportable ». Déjà en 1960 (18-19 septembre) le journal « Le Monde » publiait un article « Un pays dont l'agriculture est colonisée » et déclarait : « Et pourtant le Département des Côtes du Nord est riche en produits agricoles de qualité, mais ils ne jouissent d'aucune réputation, car nulle industrie, nulle coopérative ne les a jamais fait connaître. Sous-équipée en industrie alimentaire, l'agriculture des Côtes du Nord a pris l'habitude de vendre ses produits « bruts de culture », elle devient la proie facile pour ceux qui des départements voisins cherchent à la coloniser.

LA COLLECTE DE LAIT

Une faible partie du lait produit à la ferme est consommé sur place. 9 812,5 hl sont consommés par la famille du cultivateur, 5 937 hl sont vendus en nature directement à la ferme, 85 987 hl sont utilisés pour la fabrication à la ferme du beurre et du fromage et 23 045 hl sont utilisés pour l'alimentation des jeunes animaux.

La majorité du lait produit est collectée par les industries laitières. En 1973 c'est 47,6 millions d'hl de lait qui ont été collectés dans l'ensemble de la Bretagne ce qui représente 21,25 % de la collecte du reste de la France.

Une dizaine de petites entreprises privées effectuent la collecte : laiteries Le Gall, Gilap, Rolland, de la Montagne, Sté Industrielle du Léon, Rialland, Centrale Malouine, Depince, Nazard, Triballat. Ils tendent de plus en plus à être intégrés par les grands groupes privés de l'industrie laitière.

On compte en Bretagne huit grande sociétés : Entremont Marciat, Préval Sapiem Perrier, La Roche aux Fées Unilever, Négobeureuf, Bridel, Besnier, Laiterie Nouvelle de l'Arguenon, Atalait.

On distingue dix coopératives locales qui sont par ordre d'importance : Unicopa, Cab, Colarena, Cana, Even, Car, Coliv, Armoricaïne, Lorco, Côte d'Emeraude.

Trois établissements privés sont associés à des groupements coopératifs Gobelait à Saint-Pol-de-Léon avec Even, Solabel et la Société laitière de l'Ouest avec la Cab.

Dans le Finistère, l'industrie collecte 83 % de la production de lait. Dans les Côtes du Nord, 60 % est livré aux coopératives et 40 % aux sociétés privées. La plupart des entreprises collectrices dépendent de groupes ayant des aires d'activité pluridépartementales (près d'un tiers de la collecte est traité dans des usines extérieures au départe-



Huit grandes sociétés, dix coopératives locales. Ici la Coopérative Colin de Redon

EN BRETAGNE

pillage de notre or blanc



Le Peuple Breton / Y. Rouger

Le lait breton est ramassé par les camions normands.

Ramassé par les soins des laiteries de la Manche ou de l'Orne, le lait des Côtes du Nord fait un excellent « beurre normand » qui se vend très facilement et très cher grâce à l'effort que les Normands ont fait depuis plusieurs générations dans le sens de la commercialisation, mais il se vend cher sans que les éleveurs bretons en bénéficient ».

En 1976 les choses n'ont pas évolué si ce n'est qu'elles se sont amplifiées avec l'utilisation des moyens modernes de production et avec la plus grande concentration des industries laitières.

Il n'est pas exagéré de dire que les grands trusts de l'industrie laitière (Unilever, Préval, Perrier, U.L.N.) viennent nous piller notre matière première, principale richesse de notre région, le lait.

Cette exploitation se fait au détriment des agriculteurs et de l'économie bretonne.

LES INDUSTRIES LAITIÈRES ET LA TRANSFORMATION DU LAIT

Les principales industries agro-alimentaires qui exploitent le lait breton sont par ordre d'importance du chiffre d'affaire en 1973 :

- Unilever (La Roche aux Fées), firme anglo-néerlandaise, première industrie agro-alimentaire du marché commun par son chiffre d'affaire de 61,4 milliards de francs ;

- Gervais Danone, B.S.N. avec un chiffre d'affaire de 9,7 milliards de francs est la quatrième firme agro-alimentaire du marché commun. C'est la première société française de l'industrie alimentaire avec 65 millions de francs de bénéfice ;

- L'Union laitière normande avec un chiffre d'affaire de 2,9 milliards de francs est la 25^e industrie alimentaire du Marché Commun, la 5^e industrie alimentaire française avec un bénéfice déclaré de 6 milliards de francs.

- La Coopérative des Agriculteurs de Bretagne a un chiffre

d'affaire de 1,5 milliards de francs, c'est la dixième industrie alimentaire française avec un bénéfice de 1,6 millions de francs ;

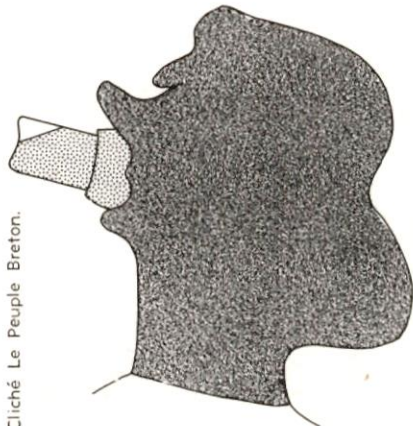
- Unicopa a un chiffre d'affaire 1,3 milliards de francs et n'a pas de bénéfice déclaré. C'est la douzième industrie alimentaire française ;

- La Cana et Préval ont chacun un chiffre d'affaire de 0,92 milliard de francs, leurs bénéfices respectifs sont de 11,5 et 11,7 millions de francs ;

- Bridel a un chiffre d'affaire de 0,67 milliard de francs sans bénéfices déclarés ;

- Entremont a un chiffre d'affaire de 0,57 milliard de francs sans bénéfices déclarés.

Les deux faits majeurs de l'évolution récente de l'industrie laitière dans la région sont d'une part une concentration croissante des moyens d'exploitation, d'autre part une main mise de plus en plus



Cliché Le Peuple Breton.

importante par les firmes extérieures à la Bretagne sur la production laitière. Ce processus de colonisation économique est particulièrement accentué avec la pénétration progressive d'Entremont et Sapiem Préval et plus récemment avec l'implantation de l'Union laitière normande par société privée interposée (avec la bénédiction de M. Chirac), avec l'absorption de la Roche aux fées par le trust international Unilever.

On peut dire qu'il n'y a plus de concurrence entre les laiteries, les petits industriels locaux ont fait place à de grandes firmes françaises ou internationales qui disposent d'une longue expérience et d'une technique élaborée concernant les investissements de capitaux.

En ce qui concerne les coopératives il existe maintenant un problème entre les coopérateurs et la coopérative qui est plus assimilable à un trust privé d'autant plus qu'elle est intégrée dans une SICA. En 1972 se sont développées les manifestations des producteurs de lait réclamant un prix du lait en fonction du prix de revient. L'intérêt des producteurs et l'intérêt de la coopérative cherchant l'efficacité, la conquête des marchés par des prix compétitifs est inconciliable.

Les producteurs qui se sont modernisés ont investi bien souvent avec l'aide de la laiterie, ils se sont trouvés dans une structure où leur demande seulement de produire du lait de plus ou moins bonne qualité sans se soucier du reste, en particulier de la commercialisation.

Le producteur est devenu totalement tributaire de la laiterie qui décide comme elle veut du prix du lait, du paiement au taux de matière grasse (le prix de base est passé de 34 g à 38 g de matière grasse), du paiement à la qualité bactériologique (s'il n'y a plus que deux collectes de lait par semaine les normes de paiement à la qualité vont être modifiées). Les producteurs sont obligés d'accepter les conditions faites par la laiterie car la plupart n'ont pas d'autres débouchés.

Après avoir assuré la collecte du lait, les industries laitières assurent la commercialisation du lait destiné à la consommation courante et assurent également sa transformation en produits qui sont le beurre, les laits fermentés, les fromages et la poudre de lait.

Le lait est une matière première particulièrement intéressante car son exploitation s'effectue sans aucun déchet, tout est commercialisable.

LE LAIT COMMERCIALISABLE

Le lait est défini légalement comme le produit provenant de la traite d'une ou plusieurs vaches n'ayant fait l'objet d'aucune addition n'ayant subi tout au plus qu'un écrémage partiel de 3,5 % de mg/l à compter du 31 décembre 1975. Le lait cru ne peut être vendu aux consommateurs que par l'intermédiaire des producteurs ou par l'intermédiaire des fruitières. Les autres laits en nature peuvent être vendus librement après avoir subi des traitements appropriés (pasteurisation et traitement aussi efficace).

En commercialisant, les laiteries récupèrent une partie de matière

grasse qui est utilisée dans d'autres chaînes de fabrication.

LE BEURRE

La dénomination beurre est réservée aux produits exclusivement obtenus par barattage de crème ou de lait suffisamment débarassé de lait et d'eau par malaxage et lavage pour ne plus renfermer par 100 g que 18 g au maximum de matières non grasses dont au maximum 16 g d'eau. Il a été produit en Bretagne et en 1974 158 232 tonnes de beurre alors que la production de la France était de 516 800 tonnes, la production de beurre breton représente 44,1 % de la production du reste de la France. Une partie de ce beurre est fait dans les laiteries installées en Bretagne mais est commercialisé par les firmes ayant leur siège social en Normandie ou à Paris. Il est courant que le beurre normand soit en réalité du beurre breton commercialisé par l'Union laitière normande



Une signalisation révélatrice en Ille-et-Vilaine...

ou par Préval. Du beurre breton fabriqué par la laiterie de Redon est commercialisé par l'Union laitière normande avec l'appellation « Amann Breizh ».

En 1972 il y avait ce qu'on a appelé la montagne de beurre en raison du stock important dû à l'augmentation de production mais aussi au manque de consommation de beurre. La concurrence entre le beurre et les graisses végétales

(Suite page 10)

L'OR BLANC

(Suite de la page 9)

avait été faussée par un prix dérisoire des huiles végétales grâce au pillage du tiers monde et à l'exploitation honteuse des paysans d'Afrique. Maintenant les pays africains demandent le prix réel des denrées qu'ils fournissent et les huiles végétales ont triplé de prix. La revanche du beurre sur les huiles végétales est un juste retour des choses, le stock de beurre est réduit à 93 500 tonnes en juin 1975. Interlait qui est un organisme de régulation des marchés est de moins en moins obligé d'en acheter en raison de la demande américaine. La production de beurre des Etats-Unis est en régression de 6 % par rapport à l'année précédente. Il en est de même en Angleterre où la baisse de production atteint 2 % depuis un an. Ceci est dû au manque de lait par le nombre important de vaches laitières abattues.

En France la consommation continue à régresser alors que la production s'est accrue de 2 %. Les exportations qui jusqu'alors permettaient d'équilibrer le marché ont diminué y compris vers la Grande-Bretagne. La diminution des exportations est particulièrement sensible vis à vis des pays tiers (8 400 t au lieu de 24 300 en 1974)). Les importations continuent de croître en provenance de la C.E.E. (28 800 t contre 19 300 t pour 1975). Les plus grosses importations proviennent de Hollande : 6 800 t en 1974 et 17 000 t en 1975.

En Bretagne, la fabrication du beurre a utilisé 31,5 millions d'hl de lait, la majeure partie de la production.

LES FROMAGES

La commercialisation du fromage obéit à un double principe. D'une part des garanties sanitaires doivent être offertes au consommateur, sa fabrication, le conditionnement et la présentation sont soumis à des règles strictes comparables à celles qui s'appliquent à la commercialisation du lait ou du beurre.

La dénomination de fromage est réservée au produit fermenté ou non, obtenu par la coagulation du lait, de la crème, du lait écrémé ou de leur mélange suivi d'égouttage et contenant au minimum 23 g de mat. sèches pour 100 g de fromage.

La Bretagne a produit en 1974 18 117,8 tonnes de fromage à pâte molle du type camembert, ce qui correspond à l'utilisation de 1 M 8 hl de lait.

La Bretagne a produit en 1974 26 771,3 tonnes de fromage à pâte pressée cuite de type emmenthal, ce qui correspond à l'utilisation de 3 M 26 hl de lait.

La production totale de la France est de 298 500 tonnes de camembert et de 197 700 tonnes de fromage à pâte pressée cuite.

La Bretagne produit dans l'ensemble 9,05 % de la production française de fromage.

La politique récente de la France est de subventionner fortement les industriels laitiers pour développer la fabrication de fromages de type emmenthal. Ce type de fromage a une très bonne conservation et permet le stockage pendant une durée relativement longue. C'est une tentative de résorption de l'excédent laitier, le stockage de poudre de lait ne donnant pas satisfaction au niveau économique. La France pense pouvoir exporter ce produit plus facilement.

En 1975 et pour les six premiers mois, la France a exporté 52 100 t de fromage en direction de la CEE, 4 500 t vers la Suisse, 2 000 t vers les Etats-Unis et 2 400 t vers la zone franc. Elle a également procédé à des importations de fromages divers venant de la C.E.E. (18 000 t) de Suisse (3 700 t), 3 700 t d'emmenthal ont été importés de la C.E.E., 8 000 t de Gouda des Pays-Bas.

Cette tendance à accentuer la production de fromage de type emmenthal ne résoudra pas le problème des excédents laitiers. En 1975 les stocks d'emmenthal en France étaient déjà de 27 800 tonnes, pratiquement la production de ce type de fromage en Bretagne. La nouvelle fromagerie inaugurée par Chirac à Saint-Méen est prévue pour produire 30 000 à 50 000 t de fromages par an. Il faut d'ores et déjà prévoir qu'après les stocks de beurre, de poudre de lait nous allons avoir les stocks de fromages.

Ils auront l'avantage d'être des produits cuits c'est-à-dire qu'ils auront une durée de conservation plus longue que le beurre et le lait en poudre.

LES LAITS FERMENTES

La dénomination de lait fermenté est réservée au produit préparé avec du lait pasteurisé ou stérilisé ensemencé de bactéries lactiques.

Les laits fermentés sont surtout produits en Bretagne par Bridel, Triballat, Riolland, La Roche aux Fées, St Père, Atlalait.

La Bretagne a produit 15 465 tonnes de yoghourt et laits fermentés en 1974. L'ensemble de la France avait produit 399 700 tonnes.

La Bretagne produit donc peu de lait fermenté par rapport au reste de la France, seulement 3,9 % de la production française.

En 1974 on notait une progression pour les yaourts nature et les crèmes fraîches. En revanche il y avait une chute sur les fromages frais, les yaourts fruités, le lait gélifié et les glaces, c'est-à-dire des produits plus élaborés et plus chers.

(à suivre)
Yves Rouger.



IFFIG

- qui n'aime pas beaucoup voir des biffins dans son canot, a piqué une colère en lisant dans un hebdo gratuit de Brest, cette belle phrase de Bernard Silvant, patron de la Yotel, société privée qui exploite le port de plaisance du Moulin-Blanc : « l'idéal serait que les installations du port soient financées par la collectivité locale avec des subventions d'Etat, puis cédées en concession à un organisme privé qui en assurerait la gestion. »
- s'est dit qu'il valait encore mieux avoir des biffins que des requins...

- qui, en bon Breton, a le culte des ancêtres, a assisté l'autre dimanche, à Plévin, aux cérémonies du 293^e anniversaire de la mort du bienheureux Père Julien Maunoir
- s'est dit à cette occasion qu'une telle constance dans la dévotion était réconfortante en ces temps de doute et de remise en cause des valeurs traditionnelles et morales
- s'est d'autant plus réjoui d'une telle continuité que, par une délicate allusion aux activités du bienheureux Julien, la cérémonie était placée sous la présidence de l'abbé... Le Tirrand.

Nevez Diffusion

distribution de disques livres cassettes

disques

Yvon Etienne Gérard Ducos Bernard Benoit Gilles Servat Clau de Leroux Manu Lannhuel Les Aventuriers Tri-Yann Folkdove An-Ere d'Argy Patrick Sirhug ues Kas Dei et Kanerien An Hu elgoat

importations irlandaises et anglaises

Chieftains Clannad Sean O'Riada Tony Mc Mahon Wolfe Tones Du bliners Skara Brae Waterson's Bob Davenport

livres

Xavier Grall Alain Guel C. Le Mercier D'Erme Gérard Ducos Gilles Servat

productions KELENN IRIS NOROIT GAELINN CLADDAGH TOPIC DOLPHIN catalogue sur simple demande :

Nevez
Diffusion

lattelou 29 290 milizac tél... (98) 89 51 42

D'AUTRES LE DISENT

Le Monde

(4-2-76)

LEONID PLIOUCHTCH :

« La question nationale existe en U. R. S. S. »

— Le problème national se pose-t-il en U.R.S.S. ?

— Il existe et s'intensifie d'année en année. Prenons l'exemple de l'Ukraine. La russification de cette République a atteint un degré insupportable. Dans les grandes villes, la langue nationale a presque disparu. Il y a certes des écoles ukrainiennes, mais leur programme n'est fondé ni sur les traditions, ni sur l'histoire, ni sur la culture du pays. C'est un calque de l'école soviétique. Les écoles ukrainiennes se voient proposer comme héros rational, par exemple, Pierre le Grand — qui fut le bourreau de l'Ukraine, — ou encore Kotchoubéï, le traître. Ainsi le peuple ne connaît-il sa propre histoire que dans une version dénaturée.

» La renaissance de la culture ukrainienne au début des années 20 — que l'on appela la « renaissance fusillée » — n'aura pas duré dix ans. Le développement impétueux de la littérature, de la peinture, de la dramaturgie, de l'historiographie, fut complètement étouffé en 1934. Il en alla de même avec la politique léniniste d'ukrainisation, menée dans les années 20. Alors, tous les fonctionnaires devaient parler l'ukrainien, et une propagande était menée pour pousser la population à le faire volontairement. Mais,

dès le début des années 30, les « ukrainisateurs » furent taxés de « nationalisme », et déçimés.

» Le sort de la paysannerie fut encore plus tragique. La collectivisation forcée mena aux terribles famines des années 31 à 33. La famine fit périr près de six millions de personnes de la population paysanne.

» L'Ukraine connue, dans les années 60, une nouvelle renaissance de sa culture : école de traduction ukrainienne, musée privé d'Ivan Gontchar, la merveilleuse poésie de Vassili Simonenko, de Lina Kostenko, d'Irina Stassiev-Kolonietz, les critiques littéraires d'Ivan Dziouba, d'Ivan Svietlitchny et de Vassili Stouss, la peinture d'Ala Gorski. A présent, tout ceci est complètement étouffé.

» Voilà pourquoi je suis pour la séparation de l'Ukraine de la Russie. Car c'est seulement dans une Ukraine indépendante que seraient possibles l'édification du socialisme et le sauvetage de la culture ukrainienne.

» La situation des Tatars de Crimée, des Grecs, des Meskhals est encore plus tragique que celle des Ukrainiens : ils ont été déportés en Sibérie et en Asie centrale et luttent à présent pour retourner dans leur patrie d'origine et pour obtenir leur autonomie culturelle.

CLASSIQUE

VARIÉTÉS

POP

JAZZ

FOLK

Votre disquaire à BREST :

disco

39, rue Jean-Jaurès — BREST

DISQUES BRETONS ET CELTIQUES

MOR-BIHAN

VANNES :

MICHELIN : LES DELEGUES SYNDICAUX MENACES DE LICENCIEMENT

Avec Citroën à Rennes, Michelin à Vannes est le symbole des grandes usines coloniales de Bretagne. On y a le mépris des syndiqués et le sens de la provocation. Ainsi alors que se poursuivent les mouvements de grève tournante, après que le directeur ait été retenu une nuit dans son usine, la société Michelin « a été amenée à envisager le licenciement de trois responsables syndicaux. La C.G.T. et la C.F.D.T. estiment que cette mesure est une « inqualifiable provocation de direction ». Il est vrai qu'en Bretagne colonisée, on n'aime pas beaucoup que les plouks se défendent !

FINISTERE

DOUARNENEZ :

UNE VILLE QUI SE MEURT

Une crise sans précédent frappe la pêche bretonne, donc douarneniste, avec ses conséquences sur tous les secteurs de l'avitaillement, de la réparation et des commerces. A Douarnenez même l'usine Audren qui occupait 80 salariés a fermé. Son directeur, M. Briens, gaulliste notoire, s'était distingué il y a quelques années en protestant publiquement contre le passage d'un conférencier U.D.B. à la M.J.C. de la ville. Que n'a-t-il fait preuve du même dynamisme pour sauver l'emploi de son personnel !

Par ailleurs dans beaucoup d'usines, de nombreuses réductions d'horaire ont lieu et au total Douarnenez compte au moins 200 chômeurs dont 65 % sont des jeunes de moins de 25 ans. Il est certain qu'entre les solutions de M. Briens et celles proposées par l'U.D.B. depuis plus de dix ans, ces jeunes n'hésiteront guère désormais !

COTES-DU-NORD

SAINT-BRIEUC :

JOUGUET : LA MEDAILLE DES BAS-SALAIRES

Dans un communiqué, le syndicat C.G.T. de l'usine de boulons du Jouguet à Saint-Brieuc signale que cette firme va obtenir « la médaille des salaires les plus bas du département ». Dans une entreprise qui pratique des cadences effrénées dans des conditions de salubrité lamentable, cela entraîne à la fin janvier une grève pour des augmentations uniformes de salaires (50 centimes de l'heure pour tous). En réponse le patron répond par des menaces de licenciement ou de fermeture de l'usine. Dans toute la Bretagne, c'est le même combat, les mêmes adversaires mais aussi les mêmes solutions !

LOIRE-ATLANTIQUE

NANTES :

LA GREVE DES ETUDIANTS

Après six semaines d'une grève dure les étudiants nantais ont repris les cours, mais restent mobilisés.

Il s'agit pour eux de lutter contre la réforme Soisson, c'est-à-dire le prolongement dans l'enseignement supérieur de la réforme Haby.

Ils constatent qu'à Nantes les premières mesures de cette réforme se font sentir, notamment :

- l'exclusion d'étudiants régulièrement inscrits en D.E.A. de Droit par une commission pédagogique ;
- la mise en place prévue de l'enseignement « alterné » en fac de Sciences, l'an prochain ; ceci, par un système de volontariat ;
- des textes de « restructuration » de l'Université sont à l'étude un peu partout et concernent l'application pratique de la réforme générale Soisson.

Ils nous écrivent, que la presse locale s'est ingéniée à minimiser l'ampleur du mouvement et à en masquer la portée politique. Pourtant la mobilisation fut massive et la volonté de lutte effective.

ILLE-ET-VILAINE

FOUGERES :

DOUBLEMENT DU CHOMAGE

La liquidation de l'entreprise Maunoir, fabriquant des talons et des semelles et employant 170 salariés, prononcée le 17 février et s'ajoutant à celle des établissements Rehault (600 salariés en liquidation) ; et peut-être la liquidation de la firme Morel et Gaté (270 salariés) : le tout portera à 2 000 personnes le nombre des chômeurs à Fougères ! 2 000 soit un doublement en une quinzaine ! Comme disaient Chirac et



Le Peuple Breton / Section Pays de France

les U.D.R. « on voit enfin le bout du tunnel »... Les ouvriers et ouvrières de chez Rehault, où flotte le drapeau breton, ont occupé l'usine : un stock de 20 000 paires de chaussures et pour 155 millions d'anciens francs de cuir, cela pourrait permettre la reprise de la fabrication « sous contrôle syndical » et le financement d'une des luttes les plus nécessaires pour que ne meure pas la Haute-Bretagne !



BAR ECOSSAIS
bar d'ambiance
bières étrangères

243, Rue JEAN-JAURES - BREST-tél : 02 20 08

HOTEL RESTAURANT * A
A LA TOUR D'AUVERGNE
Raphalen
CENTRE VILLE
29 S PONT-L'ABBE - Tél. 87.00.47

RELAIS CHAMPENOIS
chez henry
5, rue Colbert - 56100 LORIENT
GUINNESS PRESSION
Ouvert jusqu'à 2 h du matin

NOS LECTEURS (aussi) FONT LE P.B.

Nous rappelons ici le principe de cette rubrique, inaugurée avec les derniers numéros du P.B. Nos colonnes s'ouvriront désormais tous les mois aux collaborations signées que nos lecteurs nous adresseront. Si vous avez quelque chose à dire, prenez la parole : nous vous l'offrons.

Je vous écris pour évoquer la situation des syndicalistes paysans récemment condamnés.

Le libéralisme avancé, la société égalitaire, la neutralité politique de la justice, la liberté syndicale : des discours.

La répression, la soumission de la justice au Pouvoir, le silence quasi-général de la grande presse sur les problèmes bretons, la politique antisociale et antisyndicale du gouvernement français : des réalités quotidiennes.

ils d'ailleurs plus sous le contrôle de l'Etat ?). Ces paysans viennent d'être condamnés à une peine de correctionnelle d'un mois de prison avec sursis. Peine bien faible et sans conséquences, peut-on penser ? Mais le pouvoir français voit loin ;

Faire peser la menace d'un mois de prison sur un paysan dont l'exploitation ne tient que par son travail quotidien et qui ne saurait s'absenter — ne serait-ce qu'un mois — sans être aussitôt réduit



Le Peuple Breton / Leprohon

Un exemple : actuellement le pouvoir inculpe des syndicalistes paysans, sous couvert de la loi anti-casseurs, ou plutôt de l'interprétation qu'il en donne. Il rend en effet responsables ces paysans des incidents assez légers survenus dans une ville en même temps que se déroulait un meeting paysan, alors qu'il est bien évident — et qu'il est même prouvé — que les auteurs de ces dégâts n'étaient en aucune façon sous le contrôle de ces syndicalistes (peut-être étaient-

à la misère, cela revient à l'empêcher de continuer toute activité syndicale, au cours de laquelle il risquerait à tout moment de se voir à nouveau inculqué pour des actes qu'il n'a pas commis.

Sur quoi juge-t-on une politique ? Sur de beaux discours ou sur de telles réalités ?

Un lecteur enthousiaste

J.-P. Kerjean, Brest

AGENCE IMMOBILIÈRE JACQUES GUEGUAN

14, boulevard Leclerc

LORIENT - Tél. 21.19.21

Transactions immobilières — Terrains — Appartements

Fonds de commerce

EXCLUSIF

LES

UNE TRANCHE DE LA POPULATION

Cette enquête se poursuit, notamment dans les C.E.S. et C.E.G. qui dépendent de la carte scolaire de Carhaix ; et n'ayant pas eu tous les chiffres pour ces établissements de Haute-Cornouaille, il est utile, avant de publier les premiers pourcentages, de préciser que ceux-ci risquent d'être modifiés en hausse lorsqu'on y ajoutera les réponses de zones très bretonnantes comme Callac, Spézet ou Huelgoat.

Nos chiffres portent donc sur 8 classes de 6^e, dont une du C.E.G. rural de Landeleau, le reste du C.E.S. de Carhaix, soit 191 élèves venant essentiellement des communes de Carhaix, Poullaouen, Cleden, Kergloff, St-Hernin, Motreff, Plévin, Mael-Carhaix, le Moustoir, Trébivan, Treffin, Plounevezel, Plouyé etc... Pour la 2^e, 6 classes, 171 élèves présents, et un secteur plus étendu qui couvre en gros les cantons de Carhaix, Châteauneuf, Huelgoat, Mael-Carhaix, Rostrenen et le sud de Callac.

Notons enfin que les écoles privées sont très peu nombreuses dans notre secteur, et que ces chiffres sont donc tout à fait représentatifs de cette tranche de la population.

BRETON A 80 %...

Les éléments positifs pour le breton se situent tous aux alentours de 80 % : désir des élèves de l'apprendre, pourcentage de parents bretonnants, parents apparemment favorables, parité avec les autres langues... La baisse du nombre de bretonnants d'une génération à l'autre est de l'ordre d'un tiers, mais la connaissance « passive » ne baisse guère que de 20 %. Recul net, mais non catastrophique. Car quel regain d'intérêt ! On sent que le breton est à un tournant : sa situation devient précaire, mais en même temps, commence à mobiliser les esprits.

Bien sûr, le breton entre frères et sœurs, ou aux récréations est rare ; ce n'est pas nouveau : on commence à parler breton entre jeunes lorsqu'on s'intègre au monde des adultes et au monde du travail. Mais tenons-nous en au breton et à l'école : la proportion d'enfants ayant subi des brimades à cause du breton est infime, négligeable pour ainsi dire. Peut-être n'a-t-elle jamais été très forte dans ce secteur, d'ailleurs, mais une chose est sûre : les thèmes popularisés par GALV (sym-



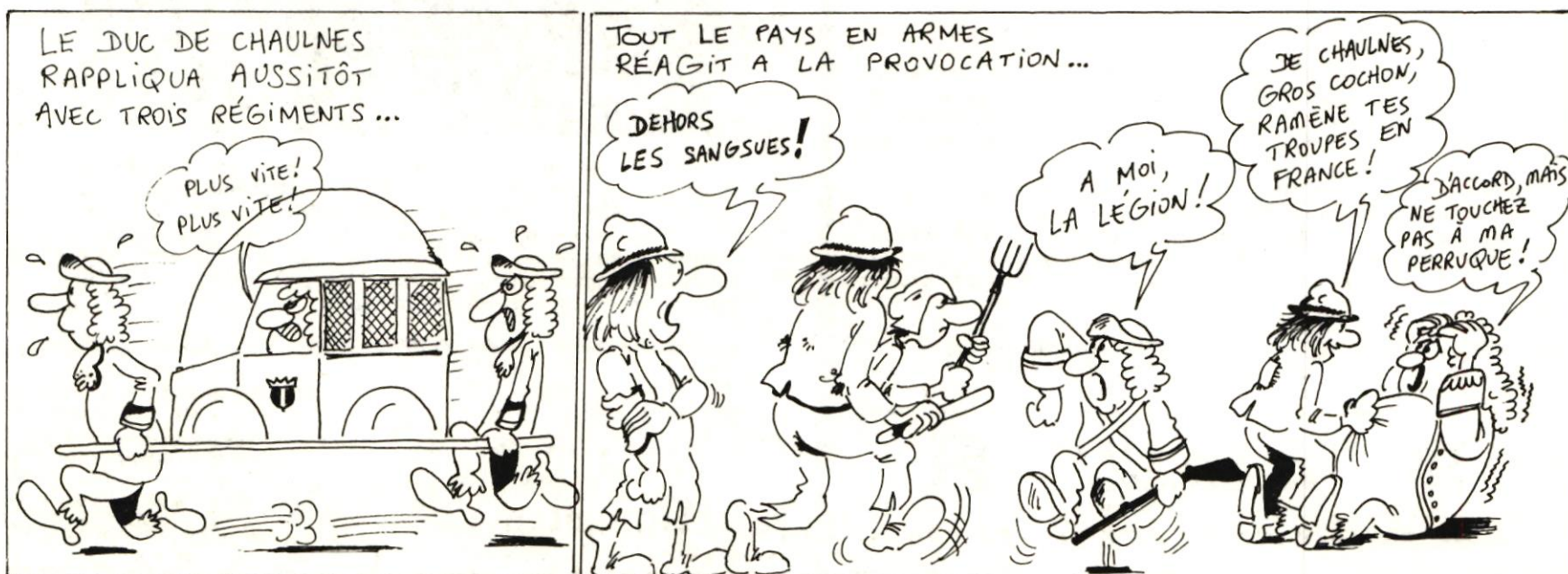
Le Peuple Breton / Favereau

UNE enquête en cours dans les écoles, sur la connaissance et l'emploi de la langue bretonne, nous réserve bien des surprises.

Quelques précisions, tout d'abord : ces chiffres portent sur l'enquête effectuée au lycée-C.E.S. de Carhaix, fin janvier, à partir d'un questionnaire mis au point par la section de linguistique de l'Université de Haute-Bretagne. Cette enquête, qui a été systématique et anonyme, a porté sur tous les élèves de 6^e et de 2^e au hasard d'un cours de français ou d'histoire-géographie. Pourquoi ces deux niveaux ? Parce qu'ils représentent deux tranches d'âge distinctes (11 ans et 15 ans en moyenne), et des élèves venant d'établissements divers, écoles primaires pour les uns, C.E.S. et C.E.G. pour les autres, ou le breton est officiellement absent, les cours de breton n'existant ici qu'à partir de la classe de première. Seule la journée d'action des enseignants d'AR FALZ à l'automne a pu favoriser une certaine sensibilisation des élèves, surtout dans le 2^e cycle où elle a été largement suivie.

LA REVOLTE DES BONNETS ROUGES, PAR NONO

Résumé des chapitres précédents : **VLAOUM !!!**



LYCÉENS & LE BRETON

bole, breton-plouc...) appartiennent à une autre génération. Pour les enfants de 11-12 ans, c'est de l'histoire ancienne, ou de la littérature, guère plus mobilisatrice que les histoires de poilus dans les tranchées !

ET LES ORIGINES SOCIALES ?

La sélection par classes sociales est une caractéristique du système scolaire actuel. Le breton étant le plus souvent la langue des classes populaires, on trouve surtout des bretonnants dans les « voies courtes » (transition, pratique, CAP...)

« PARLEE PAR TOUT UN PEUPLE »...

Les raisons invoquées par les jeunes eux-mêmes sont très instructives. Rappelons que 10 % des élèves sentent leurs parents hostiles, surtout des 2°. Les arguments sont dérisoires : « **parlée uniquement en Bretagne** », « **n'est pas comprise dans le monde entier** », ou « **trop de mal à apprendre le français** », et pour le folklore, « **valable que pour une petite partie de la France** » note l'un, et l'autre « **patois qui tend à se répandre** ». Ces opinions existent, mais elles sont très minoritaires.

Non... mais qu'on fasse la même chose en pays bigouden, en vannetais, en trégor et ailleurs... Les résultats seront peut-être du même ordre. Dans les grandes villes, évidemment, ou en Haute-Bretagne, c'est autre chose ! La langue bretonne est minoritaire, en Bretagne même. Oui, et c'est précisément cela qui motive son renouveau ! Les trois idées forces qui ressortent de cette enquête sont en effet : la langue bretonne ne doit pas mourir, c'est notre langue propre, c'est la langue du peuple breton.

ET HABY ? ET LES AUTRES ?

Voilà surtout qui permet de juger à leur juste valeur les déclarations démagogiques de Haby à Ouest-France : « **répondre à la demande là où elle s'exprime** »... Mais l'on sait que Chirac est prêt à un repli stratégique, sur cette position connue à l'avance : le breton enseigné comme 2° langue serait un frein au développement économique ! Qu'il sache quand même que vu leur espérance de vie, nos jeunes bretonnants seront encore là en 2035 pour dire le contraire...

Voilà aussi qui apporte un cinglant démenti aux cassandres du breton, bourgeois et notables, prêts à l'accompagner à la tombe en grande pompe ; et aussi à cette droite nationaliste pour qui le breton est « **langue nationale de la Bretagne** », langue quasi-morte, à réapprendre comme l'hébreu. Il va falloir, messieurs, vous inscrire aux stages à la campagne !

Ces données doivent nous faire réfléchir. J'ai vu l'étonnement de mes élèves bretonnants devant ces chiffres (ils estimaient à 30 % la proportion d'enfant intéressés), puis leur enthousiasme. J'ai vu aussi l'étonnement et la gêne de certains enseignants, qui ignoraient tout de cette réalité, et de bonne ou mauvaise foi, en faisaient abstraction. Il faudra en tenir compte. Et les syndicats enseignants, objectivement informés, devront bien apporter autre chose qu'un vague de soutien, du bout des lèvres pour certains, aux journées d'actions des enseignants bretons ! Et les partis de gauche hexagonaux, de réserve en proposition, ont encore à lever bien des ambiguïtés...

QUELLE ACTION ?

Ces chiffres doivent nous faire réfléchir sur notre propre action. Une certaine revendication semble dépassée, certains slogans périmés, comme nous l'avons noté à propos de GALV. Car ce qui, il y a cinq ans, semblait incertain est aujourd'hui une réalité : un immense désir, chez les jeunes Bretons, de connaître la langue bretonne, de l'apprendre, de ne pas perdre ou de retrouver une identité et un enracinement dans la culture populaire bretonne. Tout ceci s'intégrant à la lutte des travailleurs pour vivre en Bretagne, et pour vivre mieux.

Les enseignants ont leur part de travail. La journée d'action d'octobre l'a montré. Mais le mouvement est trop vaste et trop profond pour être canalisé tout entier par l'école. Nous devons analyser ces aspirations, et puisque nous sommes présents là où se joue l'enjeu du breton actuellement, en Basse-Bretagne, inventer des mots d'ordre et des formes d'action adaptées. Nous aussi U.D.B., car le « mouvement culturel », qui a ses mérites, est trop peu implanté hors des villes, trop souvent empêtré dans un folklore activiste, pour offrir une perspective à ce niveau. Il faut en tirer des conclusions qui soient à la mesure de l'attente que suscite la culture et la langue bretonne aujourd'hui chez les enfants des travailleurs bretons.

F. Favereau

Une réponse-type

Nom de l'Etablissement :
Lycée-C.E.S. de CARHAIX
Classe :
6 F
Année de naissance de l'élève :
2 août 1962
Profession des parents ou tuteurs :
Agriculteurs
Commune où habite l'élève :
Poullaouën

QUESTIONNAIRE

Etes-vous capable de parler breton chez vous ?

OUI (facilement)

Comprenez-vous les conversations en breton ?

OUI

Vos parents parlent-ils habituellement breton entre eux ?

OUI

Ont-ils tendance à parler français entre eux lorsque vous êtes avec eux — à table par exemple ?

OUI (de temps en temps)

Vos parents vous parlent-ils breton ?

OUI (quelquefois)

Parlez-vous breton entre vous à la maison ?

OUI (quelquefois)

Parlez-vous breton pendant les récréations ?

OUI (quelquefois)

En arrivant à l'école maternelle ou primaire, aviez-vous eu du mal à apprendre le français ?

NON

Votre instituteur (ou vos instituteurs) vous ont-ils encouragé à parler breton ?

NON

Vous ont-ils parfois dit de ne pas parler breton dans la cour de l'école ?

NON

Vous ont-ils dit qu'il valait mieux parler français à la maison ?

NON

Vous ont-ils parfois fait des reproches pour avoir parlé breton ?

NON

Avez-vous parfois été puni pour avoir parlé breton ?

NON

On peut maintenant gagner quelques points au baccalauréat grâce à une épreuve facultative en breton : le saviez-vous ?

OUI

Aimeriez-vous mieux comprendre le breton ?

OUI

Aimeriez-vous mieux parler le breton ?

OUI

Aimeriez-vous qu'un professeur vous apprenne à lire le breton ?

OUI

Aimeriez-vous qu'un professeur vous apprenne à écrire le breton ?

OUI

Pensez-vous que vos parents sont plutôt pour ou contre le breton ?

PLUTOT POUR

Pourquoi ? (en quelques mots)

Parce que c'est leur langue. Pensez-vous que le breton est une langue comme les autres ?

OUI

Vous allez trouver ci-dessous une liste de 10 langues classées par ordre alphabétique. A votre avis quelles sont les plus importantes à connaître ?

ALLEMAND (4), ANGLAIS (2), BRETON (1), ESPAGNOL (8), FRANÇAIS (3), GALLOIS (9), ITALIEN (5), POLONAIS (10), PORTUGUAIS (7), RUSSE (6).

ENQUETE SUR L'EMPLOI DE LA LANGUE BRETONNE

réalisée au mois de janvier 76, au C.E.S. et au lycée ; porte sur deux niveaux : 2° (171 élèves) et 6° (191 élèves dont 17 du C.E.G. de Landeleau). Voici les questions, suivies des pourcentages :

	2°	6°
Etes-vous capable de parler breton chez vous ?		
OUI	50 %	49 %
NON	50 %	51 %
facilement	3 %	5 %
AB	12 %	22 %
un peu	33 %	23 %
Comprenez-vous les conversations en breton ?		
NON	28 %	39 %
OUI	72 %	60 %
facilement	22 %	22 %
AB	23 %	17 %
un peu	27 %	21 %
Vas parents parlent-ils habituellement breton entre eux ?		
OUI	46 %	54 %
NON	51 %	50 %
OUI quelquefois	36 %	36 %
OUI souvent	9 %	11 %
OUI toujours	1 %	3 %
Parlez-vous breton chez vous avec vos frères et sœurs ? (quelquefois/souvent)		
OUI	10 %	19 %
NON	90 %	81 %
Parlez-vous breton pendant les récréations ?		
OUI quelquefois	4 %	12 %
NON	96 %	88 %
Vos instituteurs vous ont-ils encouragé à parler breton ?		
OUI (en chiffres)	1	14
NON	189	177
Vous ont-ils dit de ne pas parler breton dans la cour de l'école ?		
OUI (en chiffres)	2	5
NON	169	186
Vous ont-ils fait des reproches pour avoir parlé breton ?		
OUI (en chiffres)	5	0
NON	166	191
Avez-vous parfois été puni pour avoir parlé breton ?		
OUI (en chiffres)	2	0
NON	169	191
Aimeriez-vous mieux comprendre le breton ?		
OUI	84 %	88 %
NON	16 %	12 %
Aimeriez-vous mieux parler le breton ?		
OUI	82 %	86 %
NON	18 %	14 %
Aimeriez-vous qu'un professeur vous apprenne à lire le breton ?		
OUI	66 %	83 %
NON	34 %	17 %
Aimeriez-vous qu'un professeur vous apprenne à écrire le breton ?		
OUI	62 %	78 %
NON	38 %	22 %
Pensez-vous que vos parents sont PLUTOT POUR le breton ?		
OUI	80 %	78 %
NON	20 %	22 %
Pensez-vous que vos parents sont PLUTOT CONTRE le breton ?		
OUI	10 %	7 %
NON	90 %	93 %
Pensez-vous que le breton est une langue comme les autres ?		
OUI	77 %	83 %
NON	23 %	17 %

(*) certains la trouvent mieux ! (ou spécifique...)

Comparons les 6° B et C (ex-filière I) et les 6° F et T (ex-filières II et III) 6° F et T : bretonnants 3/4, parents bretonnants 90 %, voudraient mieux savoir le breton : 100 % ! Apprendre à le lire : 90 %...

6° B et C : bretonnants 1/2, parents bretonnants : 77 %, voudraient mieux savoir : 77 %, apprendre à lire : 77 %

BRETON LANGUE DU PEUPLE

Breton, langue du peuple, c'est indéniable. Mais l'attachement à la langue bretonne, phénomène plus récent, est généralement commun à toutes les classes sociales représentées. Les exceptions, surtout au niveau de la 2° : quelques enfants des professions libérales (vétérinaires, ingénieurs, dentistes), de professeurs, S.N.C.F., agents, mécaniciens etc... Mais aussi quelques enfants de paysans, notamment des Côtes-du-Nord, et un ou deux fils d'ardoisiers qui n'y voient que du « patois ». Une survivance de l'ancien complexe ! Mais c'est l'exception.

En revanche, les arguments favorables sont nombreux et variés. Une constante : « **c'est à nous de l'empêcher de disparaître** », « **elle appartient aux Bretons** » « **va disparaître si personne ne s'en occupe** », « **espérons qu'elle reviendra** » « **garder la langue bretonne** » pour les parents « **ils aiment cette langue** », « **veulent la garder** », « **en sont fiers** » etc... Ou souvent, « **beaucoup parlée** », « **langue qui domine en Bretagne** » « **en progression** »... Passons sur les références historiques, celtiques ; les notes lyriques (« **le breton enrichit la personnalité** ») ; pour simplement citer « **langue du pays** », « **la Bretagne est leur pays** », « **langue natale** », « **langue parlée par tout un peuple** ».

Voilà quand même qui bouleverse pas mal d'idées reçues ! Cela vient bien de jeunes de 15 ans, peu au fait des problèmes bretons, et que tout l'enseignement officiel porte à dire le contraire ! Cette enquête — on ne manquera pas de le souligner — n'est pas représentative de toute la jeunesse bretonne.

Peuples opprimés

INDIENS MAPUCHES

Il y a environ 550 000 Indiens Mapuches sur une population totale de 10 millions au Chili. Une partie d'entre eux constitue le sous-prolétariat classique des villes sud-américaines. Mais la plupart sont des ruraux et vivent dans des réserves (environ 3 000) dont l'étendue a constamment été réduite et accaparée au profit de grands propriétaires terriens d'origine espagnole. Vivant en autarcie, les Mapuches ont été réduits à la misère (100 dollars de revenu en 1970) jusqu'à l'arrivée d'Allende au pouvoir. Celui-ci entreprit alors une réforme agraire et une aide systématique au peuple mapuche. Le coup d'état fasciste du 11-9-73 est venu bouleverser cette situation, et une répression sanglante s'est abattue sur les Mapuches. De véritables pogroms ont été perpétrés par les troupes de Pinochet qui règlent ainsi leurs comptes avec tous ceux qui ont soutenu Allende. Aujourd'hui les dirigeants sont emprisonnés ou exécutés, et le peuple mapuche retourne à la misère, une nouvelle fois privé de ses terres que l'on a restituées aux grands propriétaires.

BALOUCHISTAN

Au Pakistan, la lutte armée du peuple du Balouchistan entre dans sa troisième année, et l'on évalue aujourd'hui à 1 100 le nombre de femmes, d'enfants et de vieillards assassinés par les mercenaires pakistanais, sans compter les centaines de milliers de têtes de bétail abattues à titre de représailles. Plusieurs milliers d'hommes ont été capturés et enfermés dans des camps où sévissent des « spécialistes de la torture ». Mais cette guerre coloniale ne se passe pas sans problème pour le gouvernement central d'Islamabad, et l'on estime aujourd'hui que l'armée pakistanaise a perdu près de 7 000 tués ou blessés au cours des accrochages avec la Résistance baloutche.



**BAR
LE TRISKELL**

Place Guérin — BREST
☎ 44.56.65.
Guiness à la pression



AN OSTALERI
BAR — SOIRÉES CABARET

Tél. : 86.20.08 - 29150 DINEOL

P. PETIBON

Mécanographie - Organisation de bureau
35, Rue Kerampont - 22300 LANNION
Tél. 35.03.39

QUI EST RESPONSABLE DE LA TRAGÉDIE DE DJIBOUTI ?

LE mardi 3 février dernier, un commando du Front de Libération de la Côte « française » des Somalis s'est emparé d'un car de ramassage scolaire en échange duquel il a réclamé l'indépendance du territoire de Djibouti. La réponse du gouvernement colonialiste français n'a pas tardé : 8 morts, dont deux enfants, plus une centaine de morts dans le village frontalier de Loyaada, près duquel s'est déroulée la tragédie, après un raid de représailles des troupes de l'armée française. Si la presse hexagonale et la presse à sensation n'ont retenu que les faits les plus aptes à condamner le commando du Front de Libération de la Côte « française » des Somalis, les lecteurs du « Peuple Breton » se demanderont comment et pourquoi la situation à Djibouti a pu évoluer de façon aussi explosive.

Situé à la corne de l'Afrique, annexé ou acheté par le gouvernement français de 1862 à 1885, le territoire de Djibouti a d'abord été un relais stratégique sur la route de l'Orient et de l'Asie où les puissances coloniales se disputaient des continents entiers. Aujourd'hui encore, l'Océan Indien est le théâtre de manœuvres militaires de grande envergure, car par là passe la route du pétrole. Le gouvernement français s'accroche d'autant plus à Djibouti qu'il constitue une des rares bases françaises qui lui restent dans cette partie du monde. Et le système que le gouvernement maintient à Djibouti est révélateur de sa volonté de rester dans cette partie de l'Afrique, malgré l'unanime aspiration du peuple à l'indépendance. George Pompidou, lors de son voyage à Djibouti en janvier 1973, avait même déclaré que « la France est décidée à demeurer par la force dans le territoire » de la Côte des Somalis !

établie sur le territoire, et c'est par cette base aérienne n° 188 qu'ont transité tous les renforts français de troupes et de matériel qui ont servi à mater le FROLINAT dans les années 70 au Tchad. Les forces navales ont été de même considérablement renforcées depuis 2 ans.

La ville de Djibouti a été entourée d'un dispositif dit « de sécurité ». Toute la capitale est entourée de barbelés électrifiés, avec des miradors tous les 100 mètres et des champs de mines anti-personnelles. Un barrage militaire et administratif très sévère contrôle étroitement les allées et venues aux entrées de la ville.

Depuis 115 ans de présence française, la Côte des Somalis dispose de 110 kilomètres de routes asphaltées, aucune industrie de transformation n'existe, alors même que le sous-sol ne demande qu'à être exploité, que la pêche est fructueuse et que 1/3 de la superficie du territoire est fertile. On peut compter sur les doigts de la main les cadres djiboutiens existant : ingénieurs : aucun ; médecins : 2 ; pilotes : aucun ; techniciens : 3 ; professeurs d'enseignement secondaire : 3 et cela pour une population de 200 000 habitants, dont 120 000 sont concentrés à Djibouti. Le pourcentage d'habitants bénéficiant de l'eau courante est de 10 %, de l'électricité de 5 %, de logements en dur : 25 %. Les salaires, plus élevés que ceux pratiqués dans les pays voisins, sont en fait très bas. Le manœuvre gagne de 6 000 à 8 000 francs djiboutiens par mois, le « boy », de 8 000 à 13 000 F.D. Le coût de la vie est très élevé du fait de la présence d'une importante communauté européenne à fort pouvoir d'achat. Le coût d'une vie décente étant prohibitif, et réservé aux seuls

Européens, le niveau de vie de la population est finalement très misérable.

Dans l'état actuel de la situation, le gouvernement français s'appuie fermement, dans sa politique d'oppression et d'occupation militaire, sur un potentat local, protégé de Jacques Foccart, l'ancien secrétaire d'Etat aux Affaires Africaines et Malgaches du Général de Gaulle, et qui joue à fond la carte du néo-colonialisme, telle que la pratiquent encore MM. Houphouët-Boigny, Bokassa et Mobutu. Il s'agit de Monsieur Ali Aref, dont les pouvoirs se sont encore récemment renforcés, et qui se fait le héraut d'une indépendance avec maintien des troupes françaises ! La popularité dont jouit Monsieur Aref est telle qu'il préfère que l'armée française reste protéger « son indépendance » !

Le dernier coup de force du Front de Libération de la Côte des Somalis a rappelé au monde que toutes les possibilités légales et pacifiques ont été tentées par la Ligue Populaire Africaine pour l'Indépendance, parti légal d'opposition, pour obtenir de la France satisfaction pour des revendications de liberté les plus légitimes, et que ces tentatives se sont soldées par des échecs. La brutalité des réactions françaises, le massacre délibéré provoqué à l'occasion du détournement du car de transport scolaire, et le raid militaire « de représailles » effectué contre le village frontalier de Loyaada, situé en République Démocratique de Somalie, qui a fait une centaine de victimes civiles ont démasqué le véritable visage d'un colonialisme implacable, parce qu'agonisant.

En maintenant une oppression véritablement carcérale sur le peuple de ce territoire, en opposant une méprisante fin de non-recevoir aux demandes d'indépendance faites dans la légalité, en soutenant comme chef de gouvernement local un homme de paille aux pouvoirs exorbitants, le pouvoir colonialiste a rejeté dans la clandestinité tous ceux qui aspirent à la libération de la Côte « française » des Somalis. C'est pourquoi le gouvernement colonialiste français porte une très lourde responsabilité dans la situation actuelle à Djibouti.

René Abaléa.



Sympathisants indépendantistes expulsés de Djibouti par les Français.

En fait, la violence s'exerce tous les jours à Djibouti, et sur tout le territoire, de la façon la plus moyen-âgeuse : rafles, déplacements autoritaires de population, perquisitions-surprises, tirs à vue la nuit, exécutions sommaires sont généralement la besogne de la Légion Etrangère, dont la devise est « Tirer pour tuer, tuer pour vivre ». Les mesures d'expulsions arbitraires ont conduit jusqu'à ce jour plus de 50 000 personnes, dont des femmes et des enfants, des vieillards, hors de leur pays. Le corps expéditionnaire, qui vient d'être encore renforcé, compte 20 000 hommes. Les paras français, dès l'Algérie « finie », en 1962, ont immédiatement été transférés à Djibouti. Une base aérienne importante a été

BREIZH-BAR
Crêperie
PLOUDALMEZEAU

Samedi 13 Mars, Salle du Stella - Brest (Lambézellec)
FEST-NOS avec
BLEIZI-RUZ - kas dei - mader et minoc

Leçons de musique
Instruments de musique
et partitions

VANNES - MUSIQUE

P. LOHERIC

46, rue Maréchal Leclerc 56000 VANNES

Ventes et réparations

BAR — TABACS — JOURNAUX

ty JOBIC

J. N. MANGARD - Tél. 35.23.17
22700 PLOUMANACH



COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions ceux qui nous écrivent. Précisez si vous désirez l'anonymat.

CONTRE LES LANCEURS D'ANATHÈMES

Je n'approuve jamais les lanceurs d'anathèmes, qu'ils soient religieux ou laïques. Et je n'approuve pas la lettre d'un lecteur de Nantes sur la J.O.C. et les manifestations, dans le n° 147. Quand on prétend lutter pour la justice, la liberté, etc... Il faut soi-même ne pas faire preuve d'injustice et d'intolérance. Je ne connais pas la J.O.C., n'ayant jamais eu de contact avec les prêtres (je suis protestant) mais je suis certain qu'il y a parmi eux la même proportion de braves gens et de vrais démocrates que dans les organisations syndicales auxquelles fait allusion M. Dupont.

Ayant milité pendant plusieurs dizaines d'années dans les organisations politiques de gauche et les syndicats, j'ai eu l'occasion de côtoyer bon nombre de camarades ayant un idéal religieux et un véritable esprit démocratique, bien supérieur à celui de certains militants laïques. Il ne faut jamais fermer la porte aux gens de bonne volonté même si on n'est pas d'accord avec eux sur tous les points.

Tout ceci dit sans la moindre acrimonie.

René Tassel,
14 - Le Hôme-sur-Mer

TRAVAILLEUR INTERIMAIRE

Suite à la demande d'emploi que j'ai fait paraître dans les P.B. de décembre, janvier et février, je vous signale qu'il ne sera pas nécessaire de la réimprimer dans le prochain numéro. J'ai enfin réussi à trouver du travail (temporaire). En cette période de chômage sans précédent, les employés temporaires, sont sans aucun doute exploités par les employeurs. L'embauche d'un employé intérimaire permet de payer au SMIC, et de recommencer avec la personne suivante. A Nantes, on assiste à une augmentation de ce genre de manœuvre. La reprise n'est pas pour demain quoi qu'en dise Giscard !

S.
44 - Saffré

JE ME BATS POUR LES LIBERTES

Bien que ne partageant pas entièrement l'analyse de l'U.D.B. pour le texte de la pétition.

Parce que membre du parti communiste français je pense avoir d'autres solutions pour la Bretagne comme pour les autres régions.

Mais aussi parce que membre du P.C.F. je me bats pour les libertés, je vous renvoie cette pétition avec un nombre de signatures qui pourra paraître dérisoire compte tenu de la région où j'ai immigré : Montbéliard - Peugeot - Sochaux, 1^{re} concentration ouvrière de France. Mais comment expliquer aux travailleurs après tout ce que la télé bombarde sur la Bretagne ?

René Le Diguierher,
25 - Montbéliard

BON VŒUX DE PRISON

Je viens de terminer la lecture du dernier « Peuple Breton ». Votre journal — qui est un peu le mien puisque je le lis depuis sa 1^{re} parution — a atteint avec ce numéro un niveau transcendant dans la presse militante bretonne.

Militant actif du F.A.S.A.B., je reconnais sans façon les grandes qualités de notre loyal « concurrent », d'autant plus facilement que, détenu politique breton, je suis sensible aux efforts que vous faites pour hâter notre libération et dénoncer la répression impérialiste.

Mes camarades se joignent à moi pour souhaiter une bonne et heureuse année à toute l'équipe du P.B., et pour remercier tous les militants qui nous ont fait parvenir leurs vœux par l'intermédiaire de votre journal.

Yann Puillandre,
42, rue de la Santé, Paris

PAS UNE SIGNATURE !

En achetant « Le Peuple Breton », j'ai trouvé la pétition qui réclame la libération de tous nos camarades bretons emprisonnés. Je l'ai lue, approuvée, puis après l'avoir moi-même signée, je l'ai fait circuler dans les Fest-Noz : quelques-uns ont signé. Mais quand je l'ai fait passer dans ma classe, j'ai été très surpris : personne n'a voulu signer. Je ne pensais pas, sur les 30 élèves que nous sommes dans ma classe, ne pas en trouver un seul qui prenne au sérieux le problème breton. Mais j'espère qu'avant la fin de l'année j'arriverai à en reconvertir quelques-uns.

Gwenaél,
Lannion

LA BIGORNE
Discothèque
CONCARNEAU

naturelles !...)

Et n'oublions pas l'Andorre dont la langue officielle est le Catalan.

Les militants catalans tiennent beaucoup à cette appellation qui correspond à une réalité géographique et linguistique et qui, c'est important, respecte les particularités de chacune des composantes catalanes. A nous de respecter l'appellation qu'ils ont choisie.

M.C. Combes et R. Blanc,
Rennes

« CATALOGNE » ET « PAYS CATALANS »

Le titre que vous avez donné au communiqué du P.S.A.N. sur la lutte en Pays Catalans : « La Catalogne en lutte pour sa liberté » nous amène à vous écrire dans l'intention de rectifier cette erreur souvent commise ici et qui consiste à dire « Catalogne » au lieu de « Pays Catalans ». Ce dernier terme est celui qu'emploie le P.S.A.N.. Cette appellation de « Catalogne » est d'autant plus ambiguë que la Catalogne existe, en effet, mais comme composante des Pays Catalans... C'est un peu la même erreur que lorsqu'on nomme « provençal » l'ensemble des parlers d'Oc.

Les Pays Catalans sont composés de :

- 1) L'ancienne Principauté de Catalogne ou « Catalogne » au sens strict du terme, encore appelée « Principat ».
- 2) La plus grande partie de l'ancien royaume de Valence.
- 3) Une bande allongée de l'Aragon, le long du Principat.
- 4) Les îles Baléares.
- 5) Le Roussillon, situé en France (comme chacun sait, nos frontières sont

MENACES SUR UNE ŒUVRE DE MEHEUT

Profondément émus par l'indifférence dans laquelle a été accueillie la nouvelle de la proche disparition des œuvres de Mathurin Méheut qui ornent la façade des faïenceries Henriot, à Quimper, et déçus de constater que personne ne semble se soucier de les sauver, les Amis du Vieux Quimper ont décidé de tout tenter pour éviter le pire.

Vous connaissez la situation : elle se résume en fait à un seul problème financier, que nous allons essayer de régler. Une demande de subvention exceptionnelle a été adressée à Monsieur le Conservateur Régional des Bâtiments de France.

Mais il semblerait anormal que les Bretons eux-mêmes se désintéressent de cette tentative.

C'est pourquoi une souscription publique est ouverte...

Claude Fagnen,
« les amis du vieux Quimper »

RESTAURANT — PATISserie — CONFISERIE — SALON DE THÉ

Olivier FAGON

1, place de Viarmes - 11, rue d'Aiguillon - MORLAIX - Tél. 88.20.46

Spécialités Bretonnes et Provençales

KAN AR BOBL 1976

Palais des Congrès

LORIENT : 20 et 21 Mars

ABONNEZ-VOUS

**LE PEUPLE
BRETON**

Boîte Postale 304 - 29273 BREST CEDEX

NOM _____ PRENOM _____

ADRESSE _____

Souscrit un abonnement ordinaire : 20 F (1)
étranger : 30 F (1)
de soutien : à partir de 30 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 45 F (1)

A partir du N° _____ inclus

Li-joint le règlement par chèque postal (1)
chèque bancaire (1) (1) Rayer les
mandat-lettre (1) mentions inutiles.

C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ-VOUS

**POBL
VREIZH**

en langue bretonne

NOM _____ PRENOM _____

ADRESSE _____

Souscrit un abonnement ordinaire : 10 F (1)
de soutien : à partir de 20 F (1)
un réabonnement (1)

A partir du N° _____ inclus

Li-joint le règlement par chèque postal (1)
mandat-lettre (1) (1) Rayer les
chèque bancaire (1) mentions inutiles.

C.C.P. RENNES 2746-79

LE PEUPLE BRETON

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

Le 7 mars, il faut voter U.D.B. Si l'on veut faire obstacle à la politique de ruine de la Bretagne, il faut voter U.D.B. Si l'on veut témoigner qu'on croit en l'avenir de son pays, si l'on veut que ses richesses soient enfin exploitées, si l'on veut que sa personnalité soit enfin reconnue, et autrement que par des paroles, il faut voter U.D.B.

Qu'on ne nous dise pas que ce vote serait inutile, qu'il vaut mieux apporter ses voix aux plus forts, ou à ceux qui sont présumés tels. Chaque suffrage se compte, chaque voix importe, et quand ils se portent sur les candidats de l'U.D.B., leur signification a le mérite d'être claire ; ce sont des votes bretons, et ce sont des votes de progrès. En tant que tels ils sont profondément efficaces !

SOMMAIRE

PAGE 2

S'UNIR AUTOUR
DE L' U. D. B.

PAGE 4

MENACES SUR LA
VOCATION
ÉLECTRONIQUE
BRETONNE

PAGE 6

LA SOLIDARITÉ
BRETONNE

PAGE 7

CRISE DANS
LA PECHE

PAGE 10

PLIOUCHTCH ET
LE PROBLÈME
NATIONAL
EN U. R. S. S.

PAGE 11

LE PROBLÈME
BRETON DE BREST
A NANTES

PAGE 14

DJIBOUTI :
LE COLONIALISME
FRANÇAIS
EN ACCUSATION

PAGE 15

COURRIER DES
LECTEURS

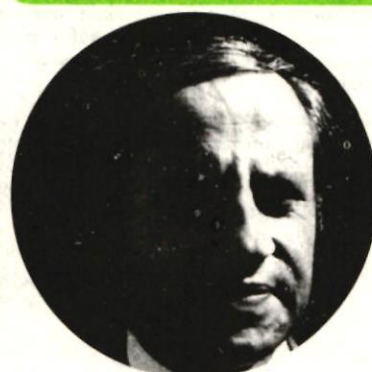
VOTEZ U.D.B.

AURAY



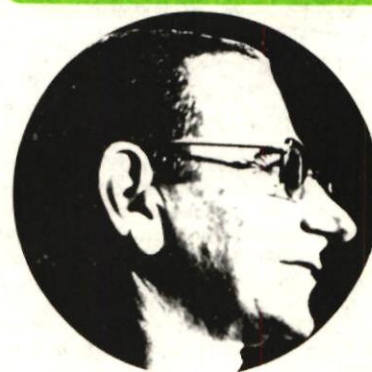
**Pierre
LE GRILL**

BREST



**Fanch
MORVANNOU**

GUERANDE



**Aldrig
RUSSON**

HUELGOAT



**Marie-Hélène
MELOU**

LANNION



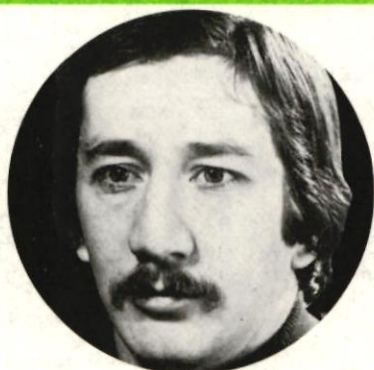
**Loig
KERVOAS**

LE FAOUE



**Erwan
EVENOU**

MORLAIX



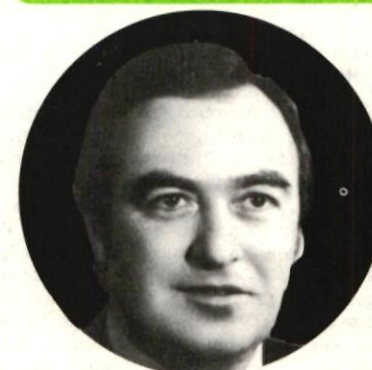
**Andrew
KORNET**

NANTES



**Alan
TASSEL**

RENNES



**Yves
ROUGER**

Composition mécanique - Lorient
Imprimerie Cornouaillaise - Quimper
Publication inscrite à la C.P.A.P. N 41.387
Tirage 8 400 ex. - Dépôt légal : 1^{er} trimestre
Directeur de la publication : R. Leprohon.

Clichés le Peuple Breton